2023

Rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets

SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES



Décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets Articles D.2224-1 à 3 du Code Général des Collectivités Territoriales



Chers collègues, chers prestataires, chers collaborateurs du SMICTOM,

Vous tenez en mains un document précieux, réalisé avec soin par les équipes du SMICTOM en particulier, Agnès, Emilie, Laura, Rudy et Sylvie qui ont géré la collecte des informations et se sont attachés à nous faire une présentation précise, juste, claire et attrayante.

Ce rapport annuel est la respiration du syndicat. On y trouve toutes les réponses aux questions que l'on se pose sur la collecte et le traitement des déchets, et ce, en toute transparence.

2023 : une année complète de nouveau marché et de REOMI

Le nouveau système de financement du service public de collecte des déchets et un marché beaucoup plus intéressant ont permis une réduction drastique de la production des ordures ménagères résiduelles (en bac noir). De 22 593 tonnes en 2021, nous sommes passés à 17 594 tonnes en 2023, avec 82 tonnes de dépôts sauvages de tout ordre (32 tonnes collectées en communes et 50 tonnes amenées directement à Strazeele sur notre quai de transfert).

Les apports en déchèterie sont en hausse, preuve d'un meilleur choix de tri parce que les produits amenés en déchèterie hormis l'amiante, sont valorisés et cette valorisation s'étend encore de plus en plus. Souvenons-nous aussi que même si l'incinération n'est pas considérée, à tort, comme valorisation, elle existe néanmoins de manière énergétique et le Syndicat Mixte Flandre Morinie travaille pour que nous puissions obtenir cette élimination des OMR au meilleur coût.

C'est un bon présage pour l'avenir quand les coûts continuent d'augmenter. La gestion rigoureuse et le travail nous permettent de minimiser le plus possible ces coûts qui nous sont imposés. La taxe carbone qui arrive sur l'incinération en est le meilleur exemple.

2023 : une année de réorganisation du SMICTOM

Cette réorganisation était vitale et indispensable. Un management transversal et respectueux a permis une responsabilisation des agents. Les services mieux identifiés sont plus opérationnels dans les nouvelles conditions. Les initiatives fleurissent et l'information circule mieux entre les services même s'il reste toujours à optimiser encore et encore ce fonctionnement.

L'enthousiasme au travail et la rigoureuse réalisation de leurs tâches est une constante chez nos agents que je remercie pour l'accomplissement de leurs missions chacun où ils sont. Et cette situation n'est pas statique, elle va continuer d'évoluer.

Nos agents nous rendent bien la confiance pour peu qu'on leur en donne...

2023 : une année de vigilance

Le monde du déchet est un monde très évolutif et les réglementations sont régulièrement modifiées, adaptées. De nouvelles mesures pas toujours concertées ou très orientées nous sont imposées. La fausse consigne sur les bouteilles plastiques a été le sujet de l'année, combattu par toutes les collectivités et l'unanimité fut belle pour combattre une mesure qui donnait la part belle aux metteurs en marché. Si sur ce sujet, nous avons gagné ensemble une bataille...la guerre est loin d'être terminée. Alors que pour réduire la quantité de plastiques dans nos déchets, il y a d'autres combats plus évidents à mener et d'abord sur leur utilisation par les metteurs en marché.

Contraint de continuer de supporter l'augmentation de la TGAP sur l'incinération qui devrait atteindre son maximum en 2025, nous voilà obligés d'intégrer la taxe carbone, issue de décision européenne qui s'applique dans le droit français menaçant très fortement le coût de l'incinération. Nous demandons des efforts à nos concitoyens, nous faisons des efforts pour

maîtriser les coûts et nous sommes impactés par des décisions unilatérales qui nous transforment en collecteur d'impôts.

2023 : des usagers de plus en plus irascibles...

Que ce soit par mail, sur les réseaux sociaux, à l'accueil, au téléphone ou en déchèterie, certains usagers ont un comportement de plus en plus irrespectueux.

Au « je paye donc je suis » se rajoute le tout, tout de suite, issu de la période COVID.

En déchèterie, le comportement de certains usagers est intolérable pour les agents qui en recueillent des dizaines par jour. On se moque de leurs consignes, on ne les respecte pas, on les insulte, on les menace...

Le temps de passage en déchèterie deviendra de plus en plus long avec la multiplication des filières REP. La déchèterie est désormais un pré-centre de valorisation où l'on ne se contente plus simplement de jeter mais où l'on prend son temps pour trier sous le conseil de l'autorité des agents. Ce nouveau comportement à adopter ne se fera pas sans quelques cris et mécontentements de certains usagers pressés. « Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage » *.

Le consommateur, qui nous interroge par exemple sur la façon dont il faut laver son bac, je vous garantis que ça existe, se doit de devenir un consom'acteur.

2023 : une année de perspectives

Elles auront rencontré des fortunes diverses...

Après une déception quant au centre de tri que nous aurions pu voir se construire pour notre territoire et des territoires voisins, notre travail sur le tri à la source des biodéchets n'a pas abouti, lui non plus.

Force est de constater que fédérer reste un exercice difficile pour vaincre les individualismes. Finalement aide toi, le ciel t'aidera.

Je tairais les raisons de l'abandon de ces projets, de toute façon on ne refait pas l'histoire.

Nous nous sommes, par conséquent, réfugiés dans une ambition moindre en poursuivant la politique, entamée depuis quelques années, de développement du compostage individuel et en amorçant le compostage partagé en pied d'immeuble et le compostage en établissement pour satisfaire la réglementation au 1^{er} janvier 2024.

Nous sommes aussi déjà dans le temps d'après pour optimiser les collectes, devant le comportement très positif d'une très grande partie des usagers.

Une réflexion à l'échelle de tout le territoire de Flandre et de la vallée de la Lys de plus grande ampleur a été initiée...Ce sera l'avenir de ce territoire en termes de gestion des déchets.

Le rapport annuel est l'occasion d'une découverte pour certains, d'un rappel pour beaucoup. S'il acte le bilan d'une année du service public de collecte des déchets, il inspire les grands axes de réflexion sur lesquels nous devons travailler pour améliorer encore les performances.

Bonne lecture à vous....

Philippe BROUTEELE Président du SMICTOM des Flandres

*La Fontaine « Le lion et le rat »

SOMMAIRE

SYNTHESE INTRODUCTIVE	6
Une présentation générale de la structure	6
Les faits marquants de l'année 2023	9
RESSOURCES HUMAINES	16
PREVENTION	20
COMMUNICATION	23
LE TERRITOIRE	42
Carte du territoire desservi et compétences	42
Population desservie par le syndicat	43
INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS A LA COLLECTE DES DECHETS	44
Collectes par flux de déchets	44
Collecte des encombrants sur RDV	56
Collecte des déchets ménagers et déchèteries	57
Organisation de la collecte et évolutions possibles	58
INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS AU TRAITEMENT DES DECHETS	59
Les déchèteries	59
Le centre de tri TRIVALO 62 à Harnes	70
Le traitement des Ordures Ménagères (OM) et refus de tri	73
Le traitement des végétaux	75
Taux global de valorisation des déchets	79
Prévention des effets néfastes de la gestion des déchets sur l'homme et l'environnement	80
INDICATEURS FINANCIERS	82
Montants annuels en € HT des principales prestations rémunérées à des prestataires	82
Les différentes sources de financement	82
Coûts complets et aidés 2023	85
GLOSSAIRE	99
ANNEXES	100

^{*} Le SMICTOM des Flandres est propriétaire de toutes les photographies présentes dans ce document, leur utilisation sans accord préalable est interdite.

SYNTHESE INTRODUCTIVE

Une présentation générale de la structure

Nom du groupement

•SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DE LA REGION DES FLANDRES

Date de création

- Créé le 10.03.1970
- Transformé en Syndicat Mixte le 03.10.2002
- •Transformé en Syndicat Mixte à la carte arrêté préfectoral du 31 août 2010

Commune siège

- HAZEBROUCK
- •Transfert de siège le 20 décembre 2017 au Centre d'Affaires l'Atrium 3.0, 41 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny

Collectivités adhérentes

- Communauté de Communes Flandre Lys
- Communauté de Commune Flandre Intérieure

Population totale

• 119 199 habitants au 1^{ER} janvier 2023

Composition du Bureau

Président : Monsieur Philippe BROUTEELE

Vice-Présidents

Monsieur Didier TIBERGHIEN chargé des finances, du coût de service et de la commande publique

Monsieur Pierre-Laurent VANDECAVEYE, chargé des projets innovants

Madame Marjorie VANDENBERGHE, chargée des déchèteries – Programme zéro déchet

Monsieur Michel DUHOO, chargé des relations avec les usagers professionnels et collectivités

Madame Elizabeth BOULET, chargée de la communication et de la pédagogie, prévention des déchets

Monsieur Frédéric JUDE, chargé de la sécurité des installations et des travaux

Membres

Madame Elisabeth GRESSIER
Monsieur Eric SMAL
Monsieur Joël DEVOS
Monsieur Luc EVERAERE
Monsieur Serge OLIVIER
Monsieur Philippe PRUVOST

du SMICTOM des

Organigramme des Elus Flandres





M. VANDECAVEYE Pierre-Laurent

M. TIBERGHIEN

SMICTOM des Flandres 2ème vice-président du

1er vice-président du

Projets innovants

Finances, coût de service et SMICTOM des Flandres

commande publique

M. DUHOO Michel Mme VANDENBERGHE

SMICTOM des Flandres 4ème vice-président du

Relation avec les usagers professionnels et les collectivités

fonctionnement et optimisation - Déchèteries : Construction,

- Programme zéro déchet

SMICTOM des Flandres 3ème vice-présidente du

Marjorie

Sécurité des installations et SMICTOM des Flandres

Communication, pédagogie SMICTOM des Flandres

de la prévention et de la

réduction des déchets

des travaux

6ème vice-président du

5^{ème} vice-présidente du

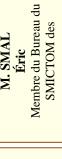
Mme BOULET

Elizabeth

M. JUDE Frédéric



M. SMAL





M. OLIVIER

Mme GRESSIER Elisabeth



SMICTOM des Flandres Membre du Bureau du Serge

SMICTOM des Flandres

Membre du Bureau du

SMICTOM des Flandres

Membre du Bureau du

M. EVERAERE















M. DEVOS

SMICTOM des Flandres Membre du Bureau du



Philippe Membre du Bureau du M. PRUVOST SMICTOM d



•COMMUNAUTE DE COMMUNES FLANDRE LYS

- BOONAERT Jean-Philippe (Laventie), BROUTEELE Philippe (La Gorgue), DELABRE Aimé (Fleurbaix), DELVALLE Jean (Lestrem), DURUT Jocelyne (Haverskerque), DUYCK Joël (Merville), HENNEON François-Xavier (Estaires), PRUVOST Philippe (Lestrem)
- COMMUNAUTE DE COMMUNES FLANDRE INTERIEURE
- ABADIE Luc (Pradelles), ASSEMAN Céline (Hondeghem), BAILLEUL Jean-Pierre (Hazebrouck), BARREZEELE Laurence (Sercus), BELLEVAL Valentin (Hazebrouck), BERTIN Philippe (Neuf-Berquin), BETOURNE Cédric (Renescure), BEVE Francis (Ebblinghem), BEVE Nicolas (Vieux-Berquin), BILLIET Didier (Staple), BOULET Elizabeth (Meteren), BOULIER Eddie (Thiennes), BOUREL Michel (Merris), CARLIER Marie-Françoise (Sercus), COINTE Michel (Nieppe), CRINQUETTE Philippe (Caestre), DARQUES Jérôme (Morbecque), DAUTRICOURT Jean-François (Lynde), DEBOUDT Nathalie (Morbecque), DE FARIA Anita (Boeseghem), DEHESTRU Fabrice (Wallon-Cappel), DELAIRE Carole (Steenbecque), DELANGUE Bernadette (Le Doulieu), DELEURENCE Thierry (Pradelles), DELFOLIE Yves (Merris), DELVA Hervé (Hazebrouck), DENEUCHE Marc (Bailleul), DEVEY Sylvain (Ebblinghem), DEVILLEZ Arnaud (Bailleul, DEVOS Joël (Steenwerck), DEWYNTER Jean-Jacques (Steenbecque), DORMION Elise (Hazebrouck), DOYER Daniel (Staple), DUHAMEL Gaël (Hazebrouck), DUHAYON Bruno (Saint -Jans-Cappel), DUHOO Michel (Hazebrouck), EVERAERE Luc (Exécutif), GAUTIER Antony (Bailleul), GRESSIER Elisabeth (Strazeele), GRIMBER Philippe (Hazebrouck), JUDE Frédéric (Renescure), LEFEBVRE Franck (Le Doulieu), LEGRAND Michèle (Bailleul), LEMAIRE Roger (Nieppe), LEMIERE Emmanuel (Borre), LEROY Guy (Thiennes), LOUVET Bruno (Blaringhem), MAERTEN Gérard (Blaringhem), MAMETZ Danielle (Boeseghem), MASQUELIER Philippe (Flêtre), OLIVIER Serge (Neuf-Berquin), PLATEVOET Jean-Michel (Lynde), POPELIER Bernadette (Borre), RUCKEBUSH Jean-Benoît (Strazeele), SCHRICKE Jean-Luc (Caestre), SEINGIER Patrice (Steenwerck), SMAL Eric (Wallon-Cappel), STORET César (Saint-Jans-Cappel), TIBERGHIEN Didier (Hazebrouck), UNVOAS Marie (Flêtre), VANDAMME Régis (Vieux-Berquin), VANDECAVEYE Pierre-Laurent (Hondeghem), VANDENBERGHE Marjorie (Bailleul), WECXSTEEN Emmanuel (Meteren)

MEMBRES
DELEGUES
TITULAIRES
du Comité
Syndical

•COMMUNAUTE DE COMMUNES FLANDRE LYS

•BODART Michel (La Gorgue), CARDON Olivier (Sailly-sur-la-Lys), DELFLY Jean-Louis (Merville), FAIDUTTI Jean-Marc (Laventie), GOEDGEBUER Catherine (Haverskerque), PARENT Michaël (Estaires), THOREZ Jean-Claude (Sailly-sur-la-Lys), VANECLOO Serge (Fleurbaix)

COMMUNAUTE DE COMMUNES FLANDRE INTERIEURE

 ANDRE Sophie (Hazebrouck), BARLOY Alexandre (Flêtre), BEAUFROME Aurélien (Bailleul), BERON Michel (Wallon-Cappel), BLONDEL Sabrina (Hazebrouck), BOTTIN Claire (Lynde), BOUVIGNIES Pierre (Sercus), BUISSON-QUESTROY Sandrine (Pradelles), CAPPAERT Jean-Luc (Hondeghem), CEROUTER Frédéric (Caestre), CITERNE Denis (Merris), COQUETTE Rebecca (Strazeele), COSENTINO Nathalie (Thiennes), COUTURE Valérie (Bailleul), CREPIN Maxime (Neuf-Berquin), DE CIECHI Paul (Flêtre), DEBAECKER Bernard (Hazebrouck), DEBERT Angélique (Renescure), DEBLONDE Christophe (Strazeele), DEBLONDE Gérard (Steenbecque), DEBREU Christophe (Pradelles), DECOSTER Christine (Merris), DECUYPER Anne (Hondeghem), DEFEVERE Eddie (Staple), DEGRAVE Géraldine (Caestre), DEHEUNINCK Julien (Saint-Jans-Cappel), DELASSUS Béatrice (Thiennes), DENIS Laurent (Boeseghem), DENTENER Bernard (Hazebrouck), DEVAUX Alain (Blaringhem), DEZ Christophe (Steenbecque), DUHAMEL Philippe (Hazebrouck), DUQUENOY Régis (Blaringhem), DUREY Laurence (Bailleul), FENET Stéphanie (Sercus), FIOEN Matthieu (Hazebrouck), FOLLET Thierry (Morbecque), GISQUIERE Michel (Nieppe), HEMELSDAEL Sylvie (Wallon-Cappel), HEROGUET Quentin (Boeseghem), JOLY Dominique (Exécutif), KEIGNAERT Sandrine (Ebblinghem), LE LAY Lambert (Renescure), LESAP Nora (Ebblinghem), LIEFOOGHE Antoine (Vieux-Berquin), LOOTEN Michel (Morbecque), MACREL Sylvie (Borre), MAZIERE Mark (Steenwerck), MEIRLAND Adrian (Hazebrouck), MEURILLON Franck (Nieppe), PELISSIER Didier (Borre), PETITPRETZ Sylvain (Neuf-Berquin), PIERREUSE Jean-Christophe (Saint-Jans-Cappel), POLLET Sylvie (Meteren), QUENSON Séverine (Le Doulieu), SALOME Jean-Paul (Vieux Berquin), SONILIACQUE Franck (Staple), SOWA Benjamin (Bailleul), STOPIN Marie-Hélène (Lynde), VANDENABEELE Florent (Bailleul), VERRIER Jean-Michel (Meteren), VERSTAEN Gontran (Steenwerck), WALBROU Dominique (Le Doulieu), WINCKEL Sabrina (Bailleul)

MEMBRES
DELEGUES
SUPPLEANTS
du Comité
Syndical

Les faits marquants de l'année 2023

Réorganisation du syndicat et création de nouveaux services

Réorganisation du syndicat avec l'émergence de plusieurs services et des responsables dédiés avec une gestion horizontale des activités (cf. organigramme page 18).

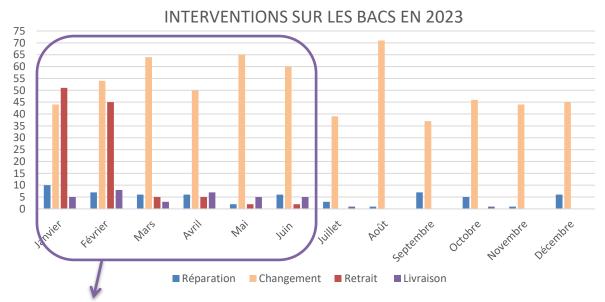
Création d'un nouveau service de gestion et de maintenance des bacs

Depuis le 1^{er} janvier 2023, date de démarrage de la redevance incitative (REOMi) sur le territoire du SMICTOM des Flandres, le syndicat a dû intervenir au domicile des usagers pour diverses interventions tel que :

- le retrait de conteneurs (réalisé en début d'année et repris par la CCFI car cela concerne soit un déménagement soit une fin de contrat)
- la livraison de conteneurs pour bénéficier d'un bac supplémentaire (concerne principalement les entreprises)
- le changement de volume de conteneur suite à la modification de la composition familiale d'un foyer (naissance, décès, départ d'un enfant du domicile parental, ...)
- la réparation de conteneur (roue, couvercle, axe, cuve).

Un agent du SMICTOM des Flandres, Yohann OUTTERYCK, est désormais dédié à la réalisation de ces opérations.

En 2023, 817 interventions ont été réalisées, n'incluant pas les doublons d'interventions sur une même adresse pour le bac jaune et bac noir. Les passages supplémentaires pour bacs non nettoyés ne sont pas comptabilisés ici.

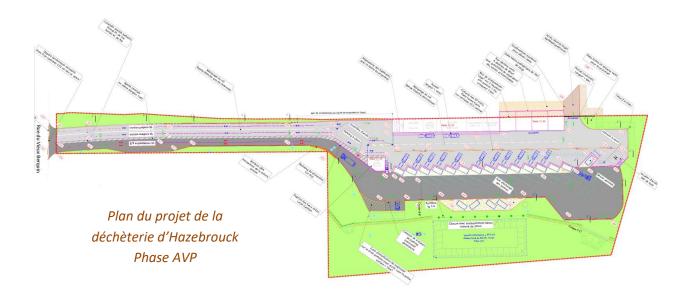


On observe qu'il y a eu davantage d'interventions au démarrage de la REOMi.

25 interventions ont également été réalisées pour des changements de « puces HS » (puces défaillantes détectées lors du passage du camion de collecte).

Projet de création de la nouvelle déchèterie d'Hazebrouck

Le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué à la société IRH Ingénieur Conseil en groupement avec l'agence Astelle Architecture en janvier 2023. Le maitre d'œuvre a terminé la phase Avant-Projet (AVP) et démarré la phase Projet (PRO) en fin d'année 2023.



En parallèle, les études géotechniques (phase G1 et G2 Avant-Projet) ont été réalisés par la société GINGER CEBTP. La réalisation de ces études a permis de connaître la structure du sol et permettra par la suite de choisir des fondations adaptées.

L'étude faune flore réalisée sur 4 saisons s'est terminée en juin 2023. Plusieurs espèces protégées ont été identifiées sur le site et devront faire l'objet de mesures ERC (Eviter – Réduire – Compenser).

En septembre 2023, une rencontre a été organisée avec les services de la DDTM afin d'évoquer les mesures environnementales à prendre en compte dans le cadre du projet.

Mise aux normes des garde-corps des déchèteries d'Ebblinghem et de Steenbecque

Les garde-corps des déchèteries d'Ebblinghem et de Steenbecque étaient vieillissants et pas aux normes en vigueur. Ils ont été remplacés par des nouveaux gardecorps empêchant tout risque de chute.



Déchèterie d'Ebblinghem – Quai gravats



Déchèterie d'Ebblinghem – Nouveau quai

Un dispositif spécifique pour le dépôt des gravats a été installé à la déchèterie d'Ebblinghem, facilitant le dépôt en toute sécurité.

Démantèlement du quai de la déchèterie d'Estaires

Depuis avril 2021, l'accès au quai de la déchèterie d'Estaires était limité à un véhicule sur le quai à la fois suite aux préconisations de l'APAVE. Des contrôles réguliers de la solidité du quai étaient réalisés afin de surveiller l'état de corrosion.

Pour des raisons de sécurité, le quai métallique de la déchèterie d'Estaires a été démantelé en août 2023 par la société STI Déconstruction.



Démantèlement du quai

Les bennes ont ensuite été disposées au sol. Seuls le bois et la ferraille ne sont plus acceptés dans cette déchèterie, la disposition au sol ne permettant pas un tri en toute sécurité de ces matériaux.



Déchèterie d'Estaires - Bennes disposées au sol

Mise en place d'une benne encombrants à la déchèterie de Merville

La déchèterie de Merville dispose de bennes directement posées au sol depuis le démontage du quai en 2018. Il avait été fait le choix de ne plus accepter les encombrants dans cette déchèterie, estimant que le dépôt d'encombrants serait compliqué sans quai.

Après un test concluant de collecte des encombrants directement dans une benne au sol à la déchèterie d'Estaires suite au démontage du quai, il a été décidé d'installer une benne encombrants à la déchèterie de Merville en novembre 2023.



Mise en place de nouvelles filières à Responsabilité Elargie du Producteur (REP) en déchèteries

❖ Articles de Sport et Loisirs (ASL) et Articles de Bricolage et Jardin Thermiques (ABJ Th.)



Une convention a été signée avec l'éco-organisme Ecologic en septembre 2023 pour la reprise des Articles de Sport et Loisirs et les Articles de Bricolage et Jardin Thermiques collectés en déchèteries.

Des bacs de collecte spécifiques ont été installés dans l'ensemble des déchèteries du SMICTOM des Flandres (excepté la déchèterie de Nieppe par manque de place).



Bac de collecte pour les ABJ Th. et les ASL

❖ Jeux / Jouets et Articles de Bricolage et Jardin non thermiques (ABJ)



Une convention a été signée avec l'éco-organisme Ecomaison en novembre 2023 pour la reprise des Jeux /Jouets et Articles de Bricolage et Jardin non thermiques (ABJ) collectés en déchèteries.

Le SMICTOM des Flandres était déjà en partenariat avec cet écoorganisme pour la reprise des déchets d'éléments d'ameublement (DEA). Ces objets sont désormais collectés avec le mobilier dans une unique benne « objets et matériaux de la maison »

Seuls les petits objets doivent être déposés dans un bac séparé.



Bac de collecte pour les petits objets

Cyclevia

Une convention a été signée avec l'éco-organisme CYCLEVIA pour la reprise des huiles minérales collectées en déchèteries.



Borne à huile présente dans les déchèteries



Site de Strazeele

Démantèlement de l'ancien centre de tri

En septembre 2023, l'ancien centre de tri de Strazeele a été démantelé. Ce bâtiment ne servait plus depuis des années et devenait dangereux. Ces travaux ont été effectués par la société STI Déconstruction. Des travaux complémentaires seront réalisés en 2024 afin de combler la fosse.







Réfections de caniveaux

En octobre 2023, une réfection totale du caniveau central a été réalisée sur le parking du site de Strazeele, ce qui



améliore la circulation des poids lourds sur le site. Le caniveau de l'aire de lavage a également été rénové. Ces travaux ont été effectués par la société BALESTRA TP.



Installation d'une clôture sous le hangar semi-couvert

En octobre 2023, une clôture a été installée par les Ets Marcel Huyghe sous le hangar semicouvert afin de sécuriser le stockage des bacs de déchets recyclables et d'ordures ménagères de 770 L.





Amicale



L'amicale du personnel du SMICTOM des Flandres a été créé en octobre 2022, elle a pour objectif le développement des liens d'amitié entre les membres du personnel et les retraités du SMICTOM des Flandres.

Cette année a été une 1ère année remplie de moments conviviaux avec un repas dansant au restaurant "le Cochon Qui Rit" à Hardifort, une activité au Koésio de Lille, les ventes de cases sur le salon du développement durable du SMICTOM, la sortie cirque à Lille, et le pot de fin d'année avec la remise des cartes Illicado à l'ensemble des agents actifs et retraités.

Journées techniques

En 2023, 2 journées techniques ont été organisées. La première à destination des élus et partenaires du syndicat et la suivante, à destination de l'ensemble du personnel du SMICTOM des Flandres.

Journée technique élus et partenaires – 21 juin 2023

Cette journée s'est déroulée sur le site de tri-transfert du SMICTOM des Flandres à Strazeele. Réunissant les élus du SMICTOM afin de leur présenter les différentes activités du syndicat et de leurs partenaires.

- Stand SMICTOM: tri prévention et compostage
- Stand RECYNOV
- Stand PAPREC
- Stand éco-Déchets
- Visite du site







Journée technique agents - 13 Septembre 2023

Rassemblant agents de déchèteries, agents polyvalents et agents administratifs, cette journée a débuté sur le site de tri / transfert de Strazeele par la présentation des activités des différents partenaires du SMICTOM des Flandres.

Les agents ont assisté à une caractérisation des déchets recyclables, à une présentation de RECYNOV et de ses activités sur le site de Strazeele, une présentation du prestataire de collecte éco-Déchets ainsi que la visite du site de tri/ transfert. Après le déjeuner sur place, chacun a pris le bus pour se rendre sur l'éco site BAUDELET de Blaringhem où 2 agents BAUDELET ont effectué une visite guidée de l'ensemble du site.





RESSOURCES HUMAINES

Recrutements et changement d'affectations

AGENTS DE PREVENTION



Camille
DENTENER
Ambassadrice
de Prévention

En poste depuis le 16 janvier 2023



Jessy COURBY Ambassadeur Biodéchets

En poste depuis le 13 novembre 2023

AGENT DE DECHETERIES



En poste depuis le 5 avril 2023

AGENT POLYVALENT



Après avoir exercé les missions d'ambassadeur du tri, Monsieur Yohann OUTTERYCK, a intégré le service gestion de bacs depuis la mise en place de la REOMI au 1^{er} janvier 2023.

Formations proposées aux agents du SMICTOM

Hygiène & Sécurité

- Initiation à l'utilisation du défibrilateur automatique externe (1/2 jour 19 agents)
- Maintenir et actualiser les compétences acteurs en SST(1 jour-13 agents)
- Gestes postures et troubles musculo squelettiques (1 jour-18 agents)
- •Gestion des conflits et de l'agressivité en situation d'accueil (2 jours- 2 agents)

Amiante

- •Formation de recyclage personnel opérateur de chantier Intervention amiante sous secteur 4 (1 jour-1 agent)
- Formation de recyclage personnel encadrement mixte intervention amiante SS4 (2 jours 2 agents)

Autres

- Formation soudure : Souder à plat des ouvrages métalliques à l'électrode enrobé- AFPA(5 jours-1 agent)
- Formation guide composteur (5 jours -2 agents)

SMICTOM des Flandres Organigramme du



Antoine GRESSIER Finances

(Responsable du service Finances)

Ressources humaines Mathilde INGELAERE

(Responsable du service RH)

Laura CHABILAN Déchèteries

Thomas WAEGEMACKER

(Référent technique déchèteries)

Guillaume DELFOSSE

(Agent administratif d'accueil)

(Responsable du service Déchèteries)

Relation communes / PLPDMA Communication usagers /

Sylvie DEBERGH

(Responsable du service Communication aux usagers et relations avec les

Planification Agents polyvalents **Bacs Encombrants Composteurs**

polyvalents et relation avec les usagers) (Responsable planification des agents

Stéphanie DUHAMEAU

Michael VANDECASTEELE

Agent technique polyvalent)

Éric THUMEREL

(Agent technique polyvalent)

Site de Strazeele

Responsable du site de Strazeele)

Collecte et Traitement

Agnès ZIEGELMEYER (Chargée de projet déchets)

Rudy GUESTIN

(Agent en charge de la comptabilité)

Agents de déchèteries

- **BAILLY Matthieu**
- **BOULENGUER Françoise BAUDE Jean-Philippe BOCQUET Corinne**
- **CAMPHIN Jérémie CARTON Franck**
- CHMIELEWSKI Grégory
 - **DORMIEU Alexandre COULIER Dimitri**
- **GILLIERS** Jessica

référente Politique de Prévention)

(Ambassadrice de prévention et

Camille DENTENER

référente éco-consommation)

(Assistante de Communication et

Emilie VASSEUR

- **MAILLOT David**
 - **MARIEL Pascal**
- **MARLE Olivier**
- **MOREAU Sébastien**
- PLATEVOET Myriam
- **VANDAMME Tony THOMAS Olivier**

(Agent de maintenance conteneurisation)

Yohann OUTTERYCK

- **VASSEUR Caroline**
- **ZAMORANO Manuel**

Anthony BERTELOOT

Jessy COURBY

(Ambassadeur Biodéchets)

Responsable des services Agnès ZIEGELMEYER



PREVENTION

Mise en œuvre des actions du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) : actions réalisées

Frigo solidaire:



L'objectif de cette action est de sensibiliser les habitants du territoire à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Le concept du frigo solidaire a été créé par l'association « Les Frigos Solidaires » afin de lutter contre le gaspillage alimentaire, de contribuer à la solidarité locale et de générer du lien social.

Depuis le 21 janvier 2022, un frigo solidaire est installé à l'épicerie « Un Caou dans l'Bocal » situé à Merville (il a été retiré début 2024).

J'amène mes contenants :



Cette action permet de sensibiliser les clients des commerces du territoire à la consommation d'emballage et de suremballage. L'objectif étant de réduire au maximum cette consommation.

Certains commerces du territoire ont adopté le macaron « j'amène mes contenants » créé par le SMICTOM des Flandres. Cet autocollant indique que le commerce autorise les clients à utiliser leurs propres contenants

(sacs, boîtes, tupperwares...) pour faire leurs courses.

En 2023, ce sont 47 commerces du territoire qui ont signé une charte d'engagement avec le SMICTOM des Flandres afin d'apposer le macaron « ici on accepte vos contenants » sur leur vitrine et d'accepter les contenants des consommateurs.

Bioseaux:



Dans le cadre de la mise en œuvre de la redevance incitative, mais aussi pour inciter à la réduction des déchets et pour anticiper l'obligation du tri à la source des biodéchets à compter du 1^{er} janvier 2024, le syndicat propose aux usagers un bio-seau afin de faciliter la gestion des déchets de table et de cuisine au sein même de leur habitation.

Ce bio-seau d'une contenance de 5 L est proposé au tarif de 10€.

Couches Lavables:



L'utilisation des couches lavables permet d'éviter environ 1 tonne de déchets par enfant, de la naissance à la propreté. Afin de permettre aux familles du territoire du SMICTOM des Flandres (partie CCFI) d'opter plus facilement pour les couches lavables, nous avons proposé à celles-ci, des kits de démarrage comprenant :

- 3 couches taille S

- 6 absorbants taille 1
- 3 couches taille M
- 6 absorbants tailles 2
- 1 boite de voiles jetables.

En 2023, cette action a permis à 20 familles de découvrir les couches lavables, ce qui correspond à 57 600 couches jetables et donc 8 863 Kg de déchets évités. Parmi ces familles, 9 d'entre elles ont effectué un retour d'expérience, ce qui nous a permis d'adapter au mieux le kit de couches lavables.

Grâce à cette action, depuis l'année 2021, ce sont 43 familles qui ont optés pour l'utilisation de la couche lavable, ce qui correspond à 115 200 couches jetables évites, et donc 17 726 Kg de déchets évités sur le territoire du SMICTOM partie CCFI.

Concernant le territoire de la CCFL, 17 familles ont été équipées de couches lavables, soit un total de 60 familles depuis 2021.

Ce sont au total, 103 familles du territoire du SMICTOM des Flandres qui ont été équipées de kits de démarrage de couches lavables depuis 2019.

Depuis janvier 2023, les familles recevant un kit de couches lavables participent à un atelier informatif sur celles-ci. Cet atelier a pour but d'informer les familles à propos de :

- L'utilisation et la fonctionnalité de la couche lavable.
- L'entretien de la couche lavable.
- Les intérêts écologiques et économiques de la couche lavable.
- Les enjeux sur la santé de bébé.
- Les éco-gestes à adopter au quotidien.

Les familles sont ensuite mises en situation avec un poupon, cela leur permet de repartir avec toutes les bases pour une utilisation optimale des couches sur bébé.



Prévention des déchets - Bilan

L'objectif fixé par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (loi TECV) de 2015 est une diminution de 10% de la quantité de déchets ménagers et assimilés (DMA) par habitant en 2020, par rapport à 2010.

Les déchets comptabilisés sont tous les déchets collectés et traités par le syndicat, tous flux confondus (ordures ménagères, déchets recyclables, végétaux, verre, textiles, déchets issus des déchèteries, encombrants) et tous types de collectes confondus (en porte à porte, en apport volontaire, sur rendez-vous).

Evolution de la production de déchets sur le territoire (kg/hab/an)



Entre 2010 et 2020, le ratio de déchets par habitant a diminué de près de 13% en 10 ans, permettant ainsi au syndicat de respecter l'objectif fixé par la loi TECV. L'année 2020 avait toutefois été marquée par un contexte sanitaire difficile, impactant les collectes et l'activité en déchèterie.

L'année 2021 été marquée par l'intégration 5 communes syndicat (+ 1 déchèterie + 5 bennes végétaux). Ce changement, couplé regain d'activité suite à la crise sanitaire et l'augmentation significative du gisement de végétaux, a généré une augmentation du ratio de déchets par habitant.

On observe une baisse globale de 9,5% entre 2022 et 2023, avec notamment :

- une baisse de 35,5% des ordures ménagères
- une baisse de 12% des déchets recyclables

COMMUNICATION

Sensibilisation au tri sélectif

En 2023, 44 établissements scolaires ont bénéficié des animations proposées par le SMICTOM des Flandres, 2328 élèves ont été sensibilisés.

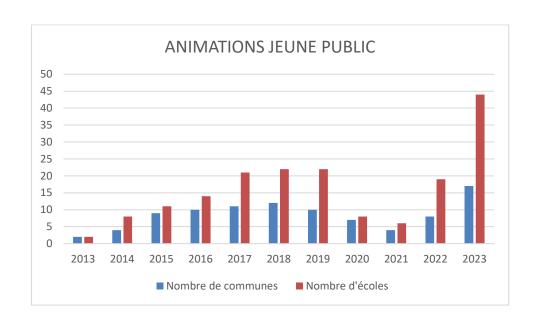
Nombres d'écoles et de communes sensibilisées

Années	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de communes	2	4	9	10	11	12	10	7	4	8	17
Nombres d'écoles	2	8	11	14	21	22	22	8	6	19	44
Nombre d'élèves sensibilisés	155	950	1200	1400	1040	2040	1226	987	162	2032	2328





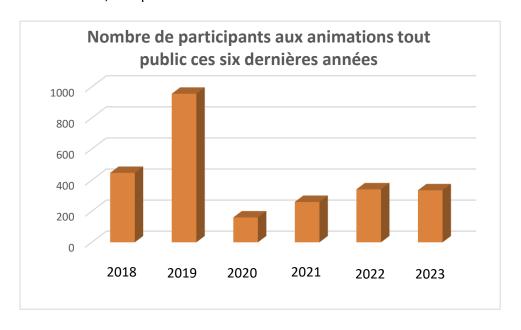


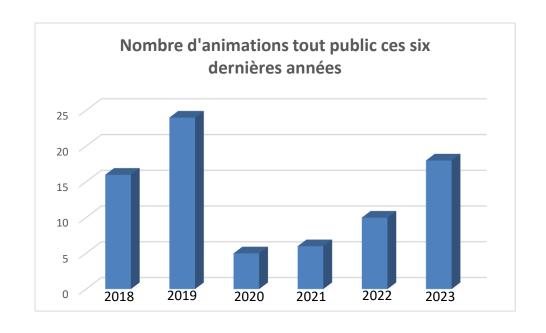


Actions à thème réalisées tout au long de l'année 2023 auprès :

- Des opérations Hauts de France Propres à Hazebrouck
- Du CVL de Nieppe
- Du Troc Plants à Nieppe
- Des résidents de la pension de famille ALEFPA de bailleul
- Des résidents de la pension de famille Jean Ferrat d'Hazebrouck
- Des marchés d'Hazebrouck et Bailleul pendant l'opération « Tous au compost »
- Dans les locaux du Centre d'Affaires l'Atrium 3.0 Hazebrouck
- Des enseignants de l'école du Tilleul de Steenwerck

Lors de ces animations, 335 personnes ont été sensibilisées.







Acquisition de matériel pédagogique



Au cours de l'année 2023, quelques supports pédagogiques ont été acquis pour diversifier les animations proposées par les ambassadeurs de prévention dans les écoles.

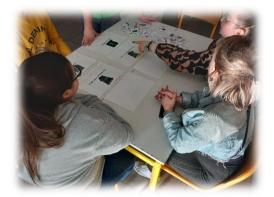
Le jeu « le petit composteur » et le livre « Charlotte reine du compost » ont été aussi offerts aux classes ayant gagné le concours « imaginons le composteur du futur », organisé dans le cadre de la SERD (Semaine Européenne de Réduction des Déchets).

Jeux créés par le SMICTOM

Pour diversifier nos outils pédagogiques et ainsi permettre à un plus large public de mieux comprendre le tri, des supports ont été créés par nos services.

- Le mémory permet au public non-lecteur de visualiser les déchets et ainsi de les trier dans le bon contenant.
- Le domino des déchets va permettre aux joueurs de bien sectoriser les différentes matières que l'on retrouve dans les déchets.
- Les vignettes représentant des déchets doivent être posées sur la fiche avec le contenant correspondant.







Salon du Développement Durable 2022 Sortie pédagogique, Ferme pédagogique « La Casseline »

Une sortie pédagogique a été offerte à la classe lauréate du concours de création « Inventons et imaginons l'école de demain » organisé à l'occasion du Salon du Développement Durable du SMICTOM des Flandres de 2022, pour la première fois en partenariat avec le SIECF et le SMFL.

Cette sortie a eu lieu le 6 Avril 2023 à la ferme pédagogique « La Casseline » à Cassel, Céline et Antoine ont accueilli les élèves de TPS/PS/ MS et GS/CP de l'école Marguerite Yourcenar de Le Doulieu, qui grâce à leur création originale, en vidéo, ont fait l'unanimité du jury du concours.

Au programme de la journée :

- Initiation au monde des abeilles
- Observation du parterre de plantes aromatiques et des pollinisateurs
- Cueillette/ récolte et dégustation de plantes et fleurs comestibles
- Balade panoramique
- Exposition arbre et paysage de Serge Ernst
- Plantation de la forêt de nuages (réalisé en amont en classe par les élèves)
- Dégustation de crêpes et sirops de plantes de La Casseline

Malgré la météo pluvieuse, les élèves et leurs accompagnants ont passé une journée pleine de découvertes, chacun est remonté dans le bus avec le sourire Accompagnés d'un petit rayon de soleil.



Salon du Développement Durable 2023 Conférence de Presse

Le 6 novembre 2023, une conférence de presse s'est déroulée dans les bureaux du SMICTOM des Flandres, en présence de Madame Danièle MAMETZ, Présidente du SMFL (Syndicat Mixte Flandre et Lys), de Monsieur Jean Luc DEBERT, Vice-Président du Territoire d'Energie Flandre, de Monsieur Philippe BROUTEELE, Président du SMICTOM des Flandres et de Madame Elizabeth BOULET, Vice-Présidente en charge de la Pédagogie et de la Communication au SMICTOM, afin d'annoncer le programme et l'objectif du Salon 2023.



La voix Du Nord écrit:

« Le SMICTOM des Flandres, le SIECF et le syndicat mixte Flandre-Lys (guichet unique de l'habitat) s'associent pour ce grand salon sur le développement durable. L'an dernier, il avait attiré 600 visiteurs. »

« Lors de ce onzième salon, il sera possible de glaner plein d'astuces et de conseils sur comment mieux consommer, moins jeter, rénover sa maison. Organisé conjointement par le SMICTOM des Flandres, le syndicat mixte Flandre et Lys et le syndicat intercommunal d'énergies de Flandre (SIECF), un grand nombre d'interlocuteurs seront disponibles toute la journée à la salle des fêtes de Méteren. Il y aura des créateurs écoresponsables (Petite laine, Zou et Lou, les savons Liatana etc), le Sofa bleu (qui restaure des meubles), des artisans locaux (P'tit Fer sucré, Matières communes etc) et des représentants de plusieurs entreprises (éco.Déchets, GRDF, Enedis, EDF, SMICTOM etc), « pour montrer qu'il existe des solutions simples sur le territoire », précise Philippe Brouteele, le Président du SMICTOM des Flandres. »

Semaine Européenne de la Réduction des Déchets 2023

Dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets 2023 et en amont du Salon du Développement Durable, le SMICTOM des Flandres a proposé trois concours auprès des établissements scolaires du territoire à destination des classes de maternelle à CM2.

Ces concours ont été lancés à la fin de l'année scolaire 2022-2023, afin de permettre aux enseignants de mettre en place ce projet pédagogique dès la rentrée scolaire en septembre 2023.

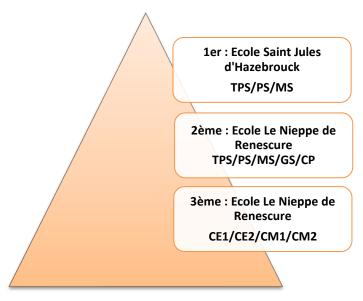
Concours de création sur le thème « Imaginons et inventons le composteur du futur! »

Trois classes de deux établissements scolaires ont participé au concours, soit 113 élèves inscrits.

Ecole	Commune
Ecole Saint Jules	Hazebrouck
Ecole Le Nieppe (maternelles CP)	Renescure
Ecole Le Nieppe (primaires)	Renescure

Pour déterminer le lauréat du concours, un jury composé d'élus et de techniciens a eu lieu le 15 novembre 2023.

Les trois lauréats du concours « Imaginons et inventons le composteur du futur! » sont :



La classe lauréate a remporté une sortie pédagogique offerte par le SMICTOM des Flandres et de nombreux lots.

Les lauréats suivants ont reçu des livres et jeux sur le thème de l'environnement.







1^{er} prix

2^{ème} prix

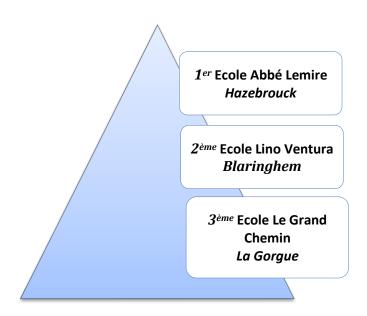
3ème prix

Concours de création « Ecoloustic » organisé en partenariat avec le Territoire Energie Flandres.

Concours ouvert aux élèves de CM1/CM2, la classe gagnante sera présentée au concours national <u>« Ecoloustic » par le Territoire Energie Flandres.</u>

Les trois lauréats du concours sont :

Ecole	Commune
Ecole Abbé Lemire	Hazebrouck
Ecole Lino Ventura	Blaringhem
Ecole Le Grand Chemin	La Gorgue



La classe lauréate a remporté des jeux pédagogiques offerts par le SMICTOM des Flandres ainsi qu'un bon d'achat en librairie d'une valeur de 200 euros offert par le Territoire Energie Flandre. Les lauréats suivants ont reçu des livres et jeux sur le thème de l'environnement.

Les affiches des 3 premières classes ont été apposées sur les camions de collecte éco Déchets.







1^{er} prix

2^{ème} prix

3^{ème} prix

<u>Concours de bouchons en plastique en partenariat avec l'association « Les Bouchons d'Amour » de Neuf-Berquin.</u>

Vingt-trois écoles ont participé au concours, soit 2827 élèves inscrits.

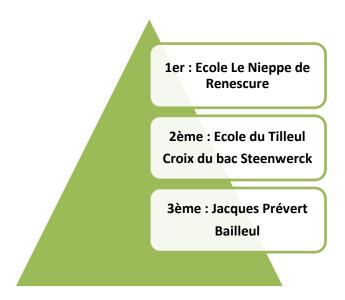
Ecole	Commune
Le Nieppe	Renescure
Ecole du Tilleul	Croix du bac
Jacques Prévert	Bailleul
Ecole Louise Jonglez	Le Doulieu
Yves Montand	Neuf-Berquin
Grand Chemin	La Gorgue
Ecole Saint-Martin	La gorgue
Arthur Cornette	Nieppe
Ecole Bezegher	Merville
Notre Dame du Joyel	Thiennes
Marternelle Pasteur	Hazebrouck
Charles Perrault	Morbecque
Pierre Sion	Staple
Ecole Notre-Dame	Estaires
Ecole Sainte Marthe	Méteren
Saint-Jules	Hazebrouck
Tilleul	Lynde
Sainte-Anne	Hazebrouck
Ecole des 3 Clefs	Boseghem
Massiet du Biest	Hazebrouck
Marguerite Yourcenar	Le Doulieu
Roger Marcotte	Wallon-Cappel
Armand Morris	Hazebrouck
Abbé Lemire	Hazebrouck



Pour déterminer le lauréat du concours, une pesée a été effectuée par l'association les bouchons d'amour représentée par Monsieur HOUSSIN, Président de l'association.

Pour un calcul plus équitable, pour le classement et résultat du concours, une moyenne au dixième près par kilo de bouchons collectés par élève et par établissement a été établie.

Les trois lauréats du concours de bouchons en plastique sont :



Ces écoles ont reçu en récompense, un ensemble de jeux pédagogiques en récompense offerts par le SMICTOM des Flandres et le Territoire Energie Flandre.

Ce concours a permis de récolter dans les écoles près de **2 tonnes 53 kg** de bouchons. Ces bouchons remis à l'association Les Bouchons d'Amour de Neuf-Berquin permettront à l'association d'acquérir du matériel pour personnes en situation de handicap (fauteuils roulants, prothèses auditives...)



Le samedi 18 novembre 2023, jour du Salon

Le Salon du Développement Durable s'est déroulé à Salle des fêtes de Méteren.

Le salon a été organisé par le SMICTOM des Flandres en collaboration avec le SMFL (Syndicat Mixte Flandre et Lys) et le Territoire d'Energie Flandre.







L'inauguration du Salon s'est déroulée en présence de nombreux élus et d'un public nombreux. L'inauguration a été clôturée par le cocktail déjeunatoire réalisé par le chef Michael Wyckaert, représentant l'association Créativité et Passion Culinaire, mettant en valeur de jeunes talents issus du lycée hôtelier Sainte Marie de Bailleul.



Lors du Salon, quatre thématiques ont été abordées : la réduction des déchets, l'habitat durable, les économies d'énergies et les énergies renouvelables.

Cette année, **27 exposants** ont répondu présents. Exposants sur le thème de la réduction des déchets, de l'art récup', du réemploi, du gaspillage alimentaire, de l'énergie, de l'habitat durable Plusieurs ateliers ont été proposés au public tout au long de la journée :

- Ateliers créatifs à destination des enfants
- Ateliers couches lavables, fabrication de produits d'entretien, Furoshiki (emballages cadeaux à base de tissus).
- Atelier cuisine anti-gaspi
- Différents stands animés par le SMICTOM des Flandres, la CCFI, la CCFI, les Bouchons d'Amour de Neuf-Berquin et différents partenaires....

Ces différents stands et ateliers ont été fortement sollicités et appréciés du public.



La journée du Salon a été animée par le Magicien Richard Atlas qui a proposé des tours de magie au public.

Il a été proposé de nouveau cette année d'organiser deux tombolas, une destinée aux adultes et une autre destinée aux enfants. Les tirages au sort ont eu lieu en fin d'après-midi. Les heureux gagnants ont reçu des lots provenant des trois différents syndicats (croisière sur la Lys pour 11 personnes, nuit insolite dans une cabane, découverte de la gastronomie locale, bons d'achats de livres...) ainsi que de partenaires (Eco-Déchets, PAPREC, MINERIS, Arc France...).

La présentation des réalisations dans le cadre du concours et la remise des prix des deux concours se sont achevées par un petit spectacle de Richard Atlas et par le goûter offert aux enfants ayant participé aux concours.

Le salon 2023 a accueilli près de 590 visiteurs sur la journée.



















SUPPORTS DE COMMUNICATION

Flyer Mémo Tri

Modification du flyer Mémo Tri suite à la mise en place effective de la REOMI par la CCFI au 1^{er} janvier 2023 et à la conteneurisation. Ainsi que la mise à jour de certains logos d'éco organismes (Cyclevia, Ecomaison).





Flyers Ateliers couches lavables



Flyers Compostage

Création et distribution de fiches techniques.

Les règles du compostage et le BIO SEAU :



Une méthode de réduction du volume des biodéchets : Le BOKASHI.



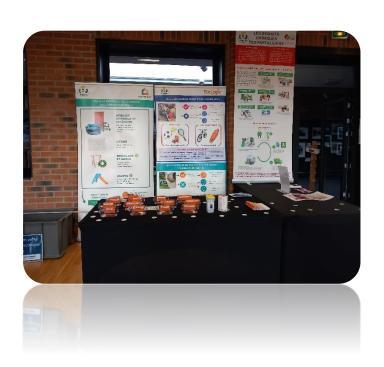


Roll Up

Roll Up réalisés par les services du SMICTOM des Flandres, ils s'adressent au grand public et sont utilisés lors des manifestations, stands de sensibilisation et animations. Ceux-ci présentent, les bons gestes concernant les TLC et 2 nouvelles filières REP que sont les articles de sport et de loisirs et les articles de bricolage et de jardin thermiques.









<u>Vidéo</u>

Réalisée par Maxime Lefebvre, agent du Territoire Energie Flandre, en collaboration avec le service communication du SMICTOM des Flandres, cette vidéo reprend toutes les missions et actions du syndicat.

Après avoir introduit l'inauguration du Salon du développement durable de 2023, elle est désormais disponible sur la chaîne YOUTUBE du SMICTOM des Flandres.



Affiche

Affiche du Salon du Développement Durable créée par les services du Territoire Energie Flandre, en collaboration avec le SMICTOM des Flandres et le SMFL.



Programme du Salon du Développement Durable

Le programme du Salon a été distribué dans les écoles du territoire, dans les Mairies et dans les commerces, publié sur Facebook en amont du Salon (programme réalisé par les services du Territoire Energie Flandre en collaboration avec le SMICTOM des Flandres et le SMFL)





Dépôts sauvages

39 dépôts sauvages non identifiés, collectés par les services du SMICTOM

3 dépôts sauvages importants : tôles d'amiante, cuve à fioul, carosserie Prestations de collecte soustraitées à la société Baudelet



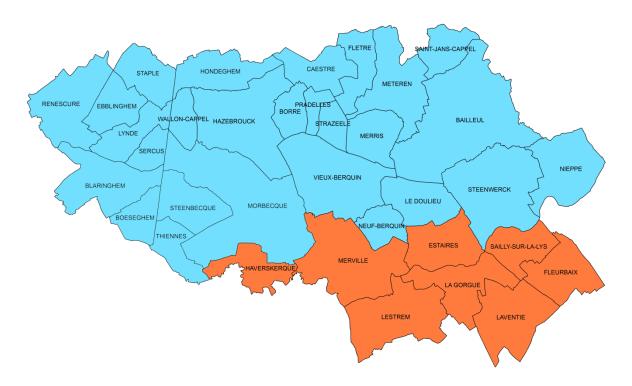






LE TERRITOIRE

Carte du territoire desservi et compétences



CCFI



Compétences: La CCFI exerce les compétences « collecte » et « traitement » des déchets par représentation-substitution et adhère au SMICTOM pour le compte de ces 27 communes.

Mode de financement : Redevance incitative

- Unités de traitement :
- Centre de tri de Harnes (marché PAPREC) pour les déchets recyclables des 27 communes
- Centre de Valorisation Energétique Flamoval à Arques pour les ordures ménagères (adhésion du SMICTOM des Flandres au SMFM) pour les 27 communes

CCFL



Compétences: La CCFL adhère au SMICTOM pour sa seule compétence « traitement » et la collecte des points d'apport volontaire du verre et des textiles. Elle conserve sa compétence « collecte » pour les ordures ménagères et les déchets recyclables.

Mode de financement : Redevance incitative

Unités de traitement :

- Centre de tri de Harnes (marché PAPREC) pour les déchets recyclables
- Centre de Valorisation Energétique Flamoval à Arques pour les ordures ménagères (adhésion du SMICTOM des Flandres au SMFM)

Population desservie par le syndicat

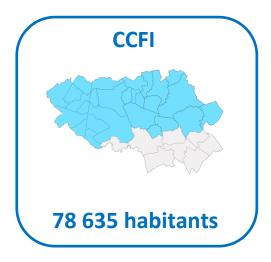
(Populations légales 2020 - données INSEE en vigueur du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023)



31 communes situées dans le Nord (59)



4 communes situées dans le Pas de Calais (62) (Laventie, Lestrem, Fleurbaix, Sailly sur la Lys)



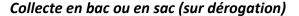


Population totale du SMICTOM des Flandres : 119 199 habitants

INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS A LA COLLECTE DES DECHETS

Collectes par flux de déchets

Ordures ménagères (OM)





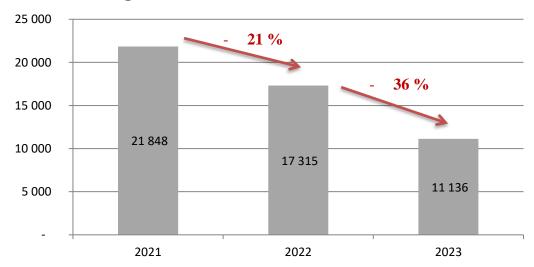


Marché Eco Déchets (Echéance : 31 mars 2026 avec possibilité d'une reconduction de 1 an)

Fréquences de collecte

Hebdomadaire dans toutes les communes

Tonnages collectés ces 3 dernières années

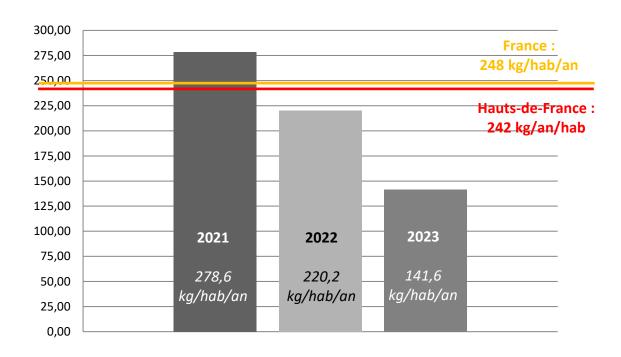


La forte baisse de la quantité de déchets ménagers collectés entre 2022 et 2023 s'explique en partie par la mise en œuvre de la redevance incitative au 1^{er} janvier 2023, par la conjoncture économique et par la mise en place d'actions dans le cadre du PLPDMA.

Une baisse est observée au niveau national.

Ordures ménagères (OM)

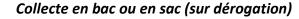
Ratios en kg/hab/an Ordures ménagères en porte à porte



Ci-dessus les ratios de collecte des ordures ménagères du SMICTOM des Flandres des 3 dernières années, comparés aux ratios des niveaux régionaux et nationaux (Source : Enquête nationale ADEME 2019 / Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets (données 2018)).



Déchets recyclables







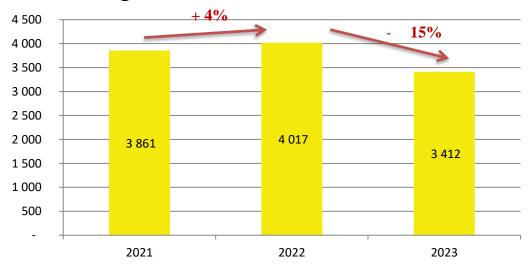


Marché Eco Déchets (Echéance : 31 mars 2026 avec possibilité d'une reconduction de 1 an)

Fréquences de collecte

Tous les 15 jours dans toutes les communes

Tonnages collectés ces 3 dernières années

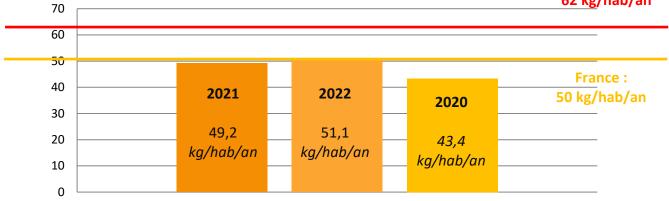


La baisse de la quantité de déchets recyclables collectés entre 2022 et 2023 s'explique en partie par la mise en œuvre de la redevance incitative au 1^{er} janvier 2023 et par une forte augmentation des flux transférés en déchèterie.

Déchets recyclables

Ratios en kg/hab/an Déchets recyclables

Hauts-de-France: 62 kg/hab/an



Ci-dessus les ratios de collecte des déchets recyclables du SMICTOM des Flandres ces 3 dernières années, comparés aux ratios des niveaux régionaux et nationaux (Source : Enquête nationale ADEME 2019 / Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets (données 2018)).



Végétaux en porte à porte (Hazebrouck et Bailleul)



*Les sacs en papier sont vendus dans les centres techniques des communes de Bailleul et Hazebrouck (les horaires de vente sont précisés sur le Site Internet du SMICTOM des Flandres). Le nombre de sacs présentés par foyer est limité à 10 unités par collecte.

de 2 reconductions de 1 an)

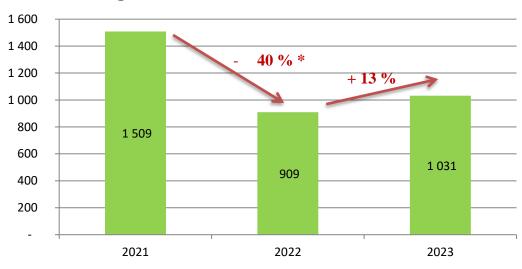
- **Les fagots ficelés doivent être de longueur inférieure à 1 mètre et de diamètre inférieur à 40 cm. Le nombre de fagots présentés par foyer est limité à 5 unités par collecte.
- *** Les conteneurs doivent respecter la norme NF EN 840, avoir un volume maximal de 140L et porter la mention « végétaux ».

Villes concernées Communes (hors écarts) de Bailleul et Hazebrouck

Période et fréquence Collecte effectuée de mi-mars à mi-novembre de collecte Une fois par semaine

Végétaux en porte à porte (Hazebrouck et Bailleul)





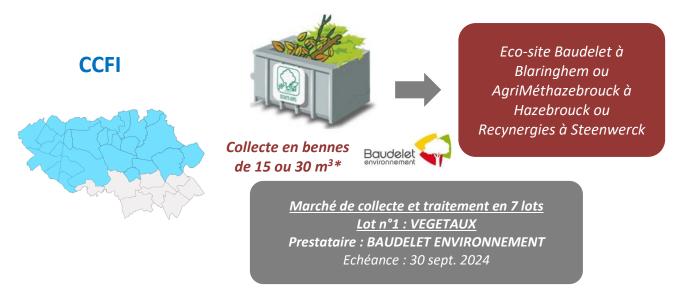
^{*} Diminution importante entre 2021 et 2022 due à la sècheresse de 2022

Ratios en kg/hab/an Végétaux en porte à porte



Ci-dessus le ratio de collecte des déchets végétaux en porte à porte du SMICTOM des Flandres concerné par la collecte, comparé aux ratios « Biodéchets et Déchets verts» des niveaux régionaux et nationaux (Source : Enquête nationale ADEME 2019 / Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets (données 2018)).

Végétaux en apport volontaire



*Les communes disposant déjà d'une déchèterie ne sont pas dotées de benne à végétaux (excepté dans les écarts et hameaux de Bailleul).

Nombre de bennes

39 bennes

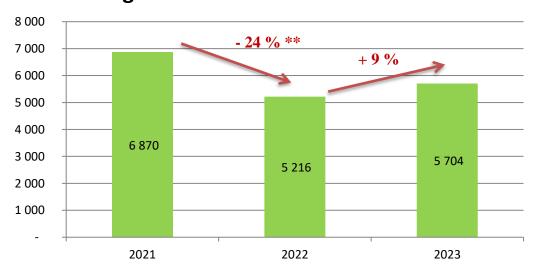
Aléatoire (selon planning du prestataire, et

de collecte

Aléatoire (selon planning du prestataire, et à la demande des communes)

Fréquence variant entre 1 et 5 fois par semaine

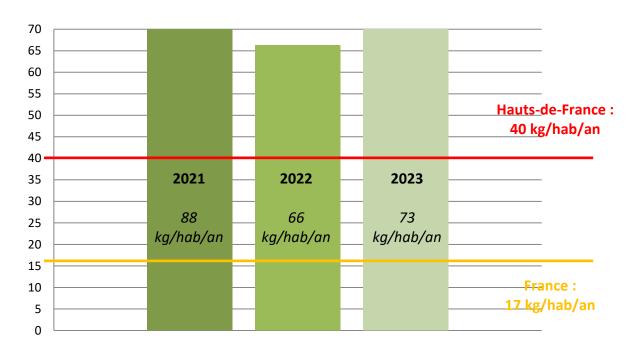
Tonnages collectés ces 3 dernières années



^{**} Diminution importante due à la sècheresse de 2022

Végétaux en apport volontaire

Ratios en kg/hab/an Végétaux en apport volontaire



Ci-dessus le ratio de collecte des déchets végétaux en apport volontaire du SMICTOM des Flandres concerné par la collecte, comparé aux ratios « Biodéchets et Déchets verts » des niveaux régionaux et nationaux (Source : Enquête nationale ADEME 2019 / Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets (données 2018)).

Verre

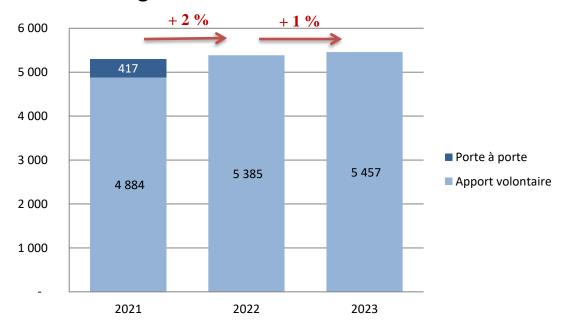
SMICTOM des Flandres Verrerie PROVER Verrerie PROVER

Marché MINERIS Échéance : 30 septembre 2024

Nombre de colonnes à verre

330 colonnes à verre installées sur le territoire

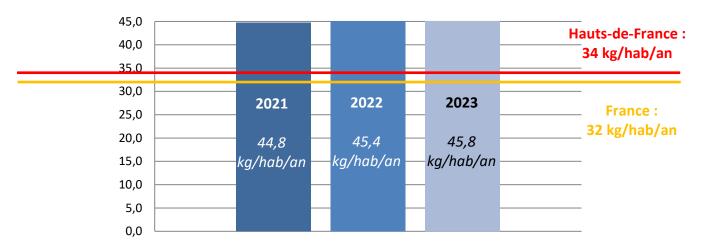
Tonnages collectés ces 3 dernières années



Les tonnages de verre collectés sont plutôt stables depuis 3 ans (très légère hausse).

Verre

Ratios en kg/hab/an Verre



Ci-dessus les ratios de collecte du verre, comparés aux ratios des niveaux régionaux et nationaux (Source : Enquête nationale ADEME 2019 / Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets (données 2018)).

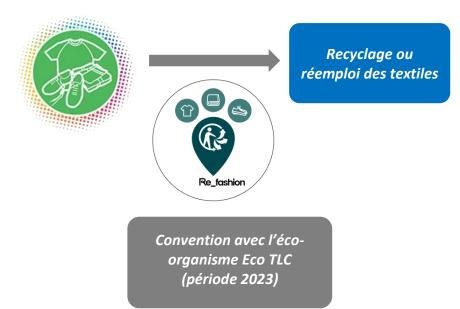




Textiles, linge de maison et chaussures usagés (TLC)

SMICTOM des Flandres





Nombre et type de bornes "textiles"

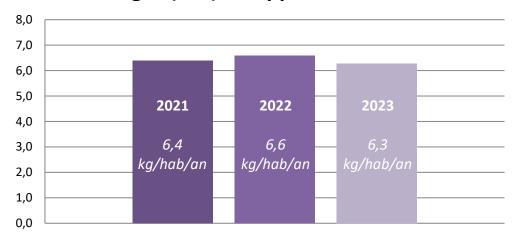
- Bornes : Le Relais, Getebex (Azimut), Pas à pas
- Associations : Emmaüs, Croix Rouge, Audo-tri
- 88 points référencés au total (dont 10 sur le territoire de l'Ex-CCVR)

Tonnages collectés ces 3 dernières années



Textiles, linge de maison et chaussures usagés (TLC)

Ratios en kg/hab/an
Textiles, linge de maison et chaussures
usagés (TLC) en apport volontaire





Collecte des encombrants sur RDV



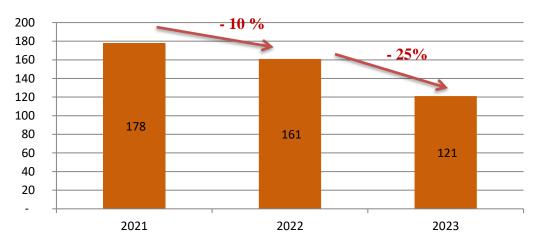
Conditions d'acceptation

- Service gratuit
- Rendez-vous pris sur appel téléphonique, par mail envoyé sur le site, ou via les mairies
- 2 passages de 2m³ ou 1 passage de 4m³ par an
- Service réservé aux personnes à mobilité réduite, personnes sans permis ou ayant un véhicule dont la taille n'est pas adaptée aux déchets à évacuer

Territoire concerné

• CCFI

Tonnages d'encombrants collectés ces 3 dernières années

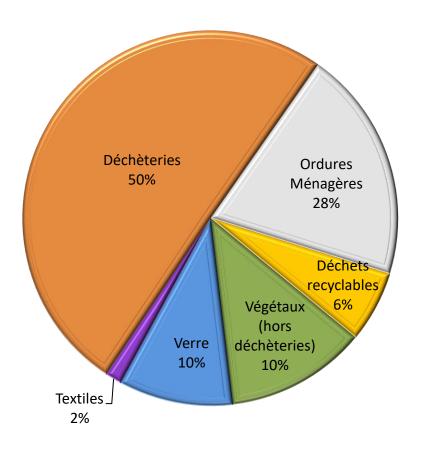


Remarque : Lors de la collecte des encombrants sur rendez-vous, l'agent technique polyvalent chargé de cette mission estime un volume pour chaque enlèvement à domicile. Le tonnage est ensuite estimé en supposant qu'une benne de 30m³ pèse environ 3,5 tonnes.

Soit en 2023 : 1 041 m3

Collecte des déchets ménagers et déchèteries

Répartition des tonnages de déchets collectés en 2023



Collecte des déchets non ménagers

Collectes de déchets non ménagers non réalisées par le SMICTOM des Flandres. L'accès des professionnels est interdit en déchèteries.

Organisation de la collecte et évolutions possibles

Les fréquences des collectes sont précisées tout au long de la partie « INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS A LA COLLECTE DES DECHETS ». Les campings, aires des gens du voyage et entreprise sont collectés aux mêmes fréquences que les ménages.

Durant l'année, exceptée la collecte des végétaux qui a lieu entre le 15 mars et le 15 novembre de chaque année, les fréquences de collecte des autres types de déchets **ne varient pas en fonction des saisons**.

Les collectes en porte à porte sont également assurées **les jours fériés** (y compris le 1^{er} mai, le 25 et le 1^{er} janvier).

Le **renouvellement de marché de collecte** pour l'ensemble du territoire à compter du 1^{er} avril 2023 a permis une harmonisation des prestations.

Par ailleurs, la **conteneurisation** de l'ensemble du territoire SMICTOM-CCFI a modifié les habitudes de collecte et de présentation des déchets par les usagers. Désormais, chaque foyer est doté en bacs (l'attribution des sacs payants est accordée sous certaines conditions, et de manière très exceptionnelle) par la CCFI.

Sur certaines voies étroites ou rues en impasse des communes du territoire, le prestataire organise une tournée spécifique « **petites routes** » avec une mini-benne.

Evolutions dans les prochaines années :

Construction des nouvelles déchèteries à Hazebrouck et Merville

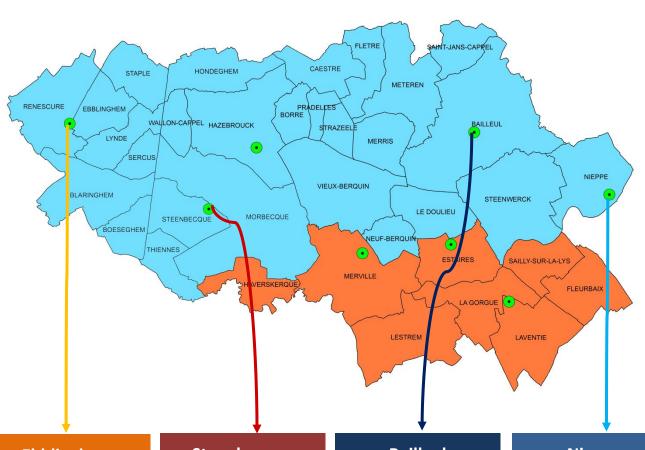
Arrêt de la collecte des végétaux en porte à porte

Mise en place du contrôle d'accès en déchèteries

INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS AU TRAITEMENT DES DECHETS

Les déchèteries

Localisations et particularités - Partie 1



Ebblinghem

Rue de Thérouanne

24 332 entrées

(- 1 120 entrées par rapport à 2022)

Pas de bennes végétaux mais une plateforme (séparation tontes et branchages)

Steenbecque

Impasse de la Gare

25 700 entrées

(+ 6 175 entrées par rapport à 2022)

Bailleul

701 rue des Roseaux, Parc d'Activités de la Verte Rue

103 244 entrées

(+ 20 311 entrées par rapport à 2022)

Collecte spécifique de l'amiante uniquement dans cette déchèterie sur les jours de fermeture

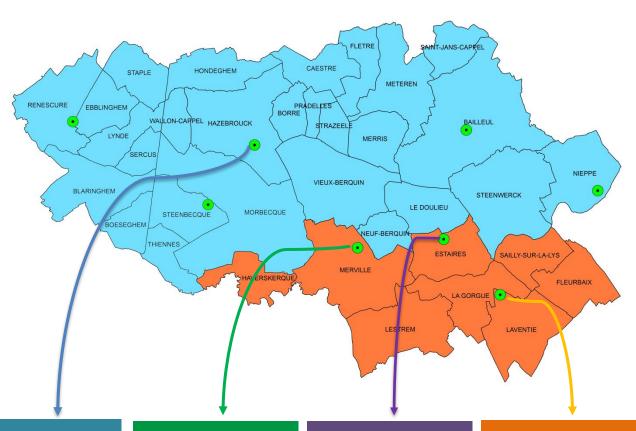
Nieppe

Z.A. de la Warnave

47 718 entrées

(+ 5 425 entrées par rapport à 2022)

<u>Localisations et particularités – Partie 2</u>



Hazah	rouck
Hazeb	IUULK

Rue du Milieu

85 322 entrées (+11 999 entrées par rapport à 2022)

Merville

Rue Victorine Deroïde

23 957 entrées

(+1 687 entrées par rapport à 2022)

Estaires

Rue du Courant

30 693 entrées

(-3 109 entrées par rapport à 2022)

Laventie

2 ter rue de la Gare

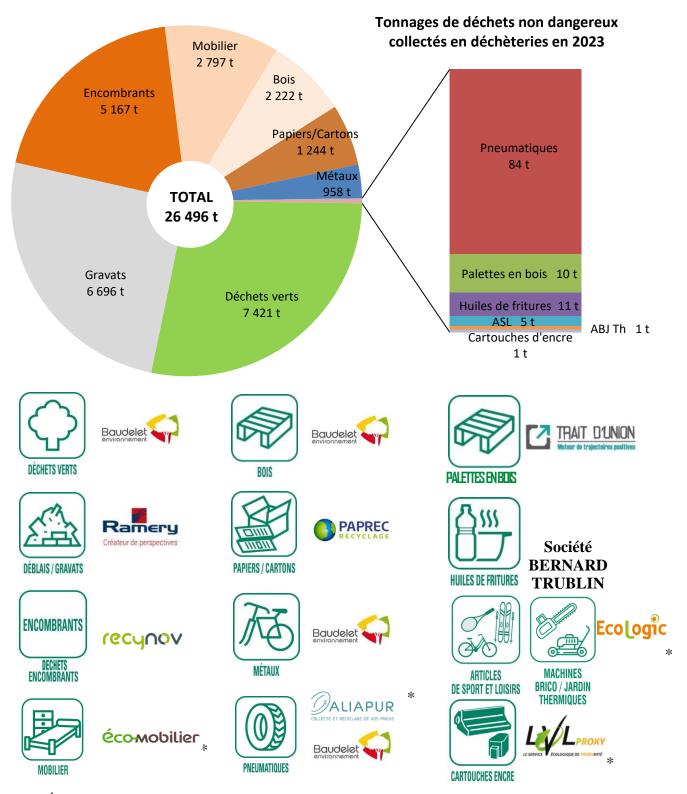
99 250 entrées

(+ 3 366 entrées par rapport à 2022)

«Déchèterie temporaire» depuis le 15 janvier 2018. Bennes disposées au sol depuis le 24 août 2023.

Déchets non dangereux

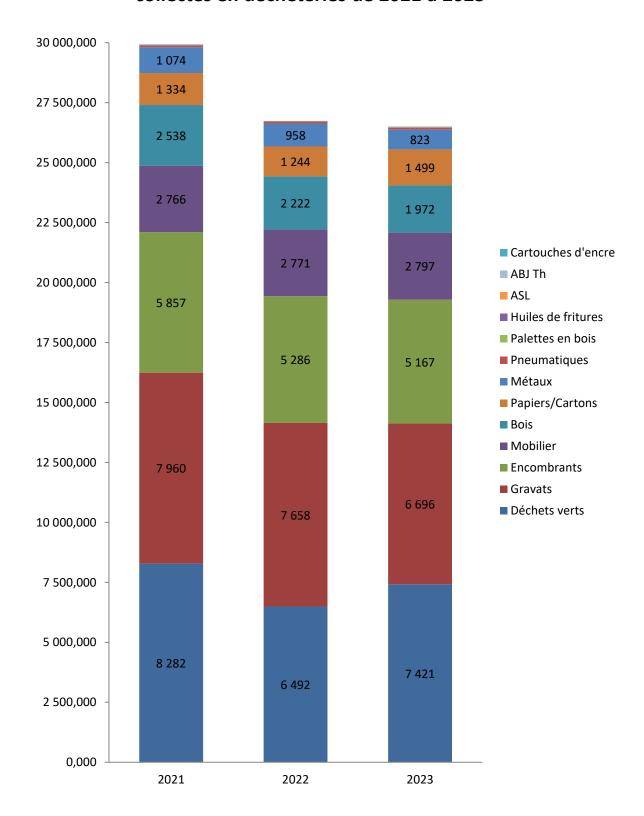
En 2023, toutes les déchèteries acceptaient les déchets non dangereux listés ci-dessous, exceptée la déchèterie de Merville qui n'accepte pas le bois, les métaux et le mobilier, la déchèterie d'Estaires qui n'accepte plus le bois et la ferraille depuis août 2023 et la déchèterie de Nieppe qui ne prend pas les Articles de Sport et Loisirs (ASL) et les Articles de Bricolage Thermiques (ABJ Th) par manque de place.



^{*} Éco-organismes assurant gratuitement la collecte et le traitement

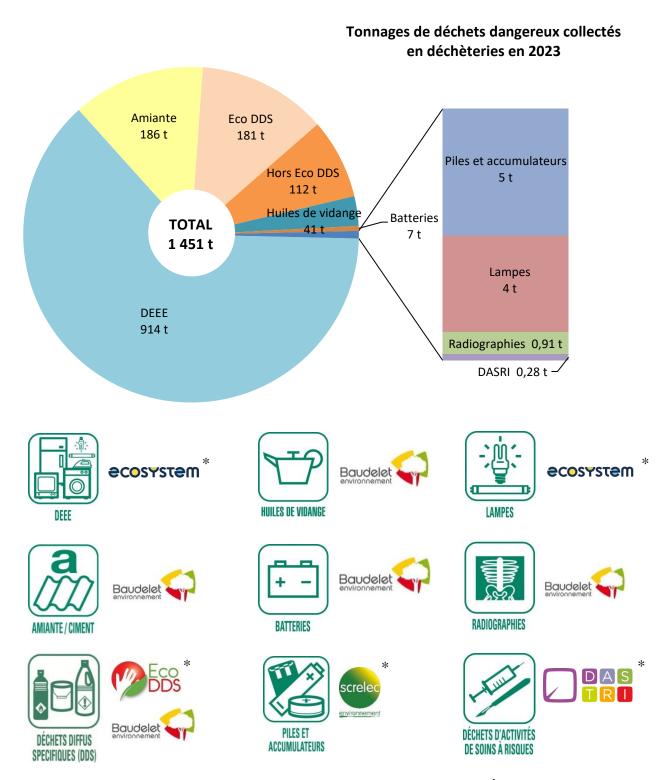
Déchets non dangereux

Évolution du tonnage de déchets non dangereux collectés en déchèteries de 2021 à 2023



Déchets dangereux

En 2023, toutes les déchèteries acceptaient les déchets dangereux listés ci-dessous, excepté l'amiante qui est collecté uniquement en déchèterie de Bailleul.

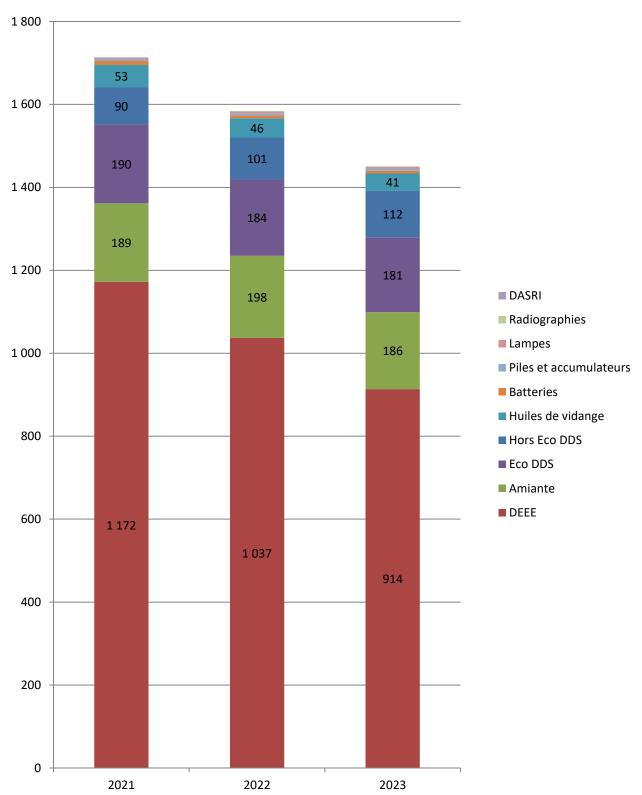


Les DDS incluent les emballages souillés, peintures, solvants, aérosols, bases, acides, produits phytosanitaires, comburants, filtres à huiles, produits non identifiés.

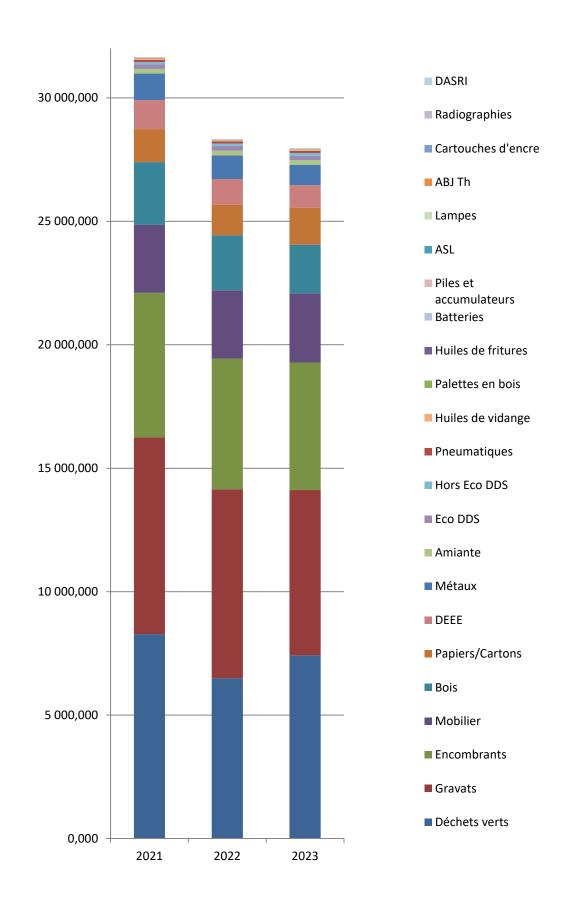
* Éco-organismes assurant gratuitement la collecte et le traitement

Déchets dangereux

Évolution du tonnage de déchets dangereux collectés en déchèteries de 2021 à 2023



Tonnages – Déchets dangereux et non dangereux



Tonnages par déchèterie et par matériau

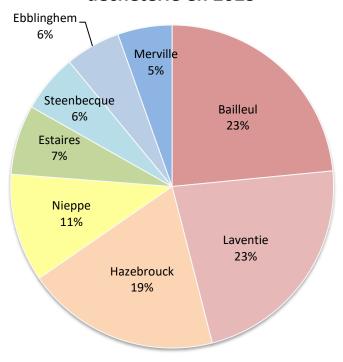
TOTAL 2022 pour mémoire	7 657,58	6 492,36	5 286,48	2 222,08	10,30	6	4	1243,78	958,49	2 770,88	83,94	11,19	1,47	7	105					7,00			1 298,84	2,57	163,06	8,01	3,63	3 0,57	89'0	63 0,57	3,74							4,76					101,08	1584,01	74
TOTAL	6 696,300	7 421,400	5 167,480	1972,180	17,647	4,559	1,404	1 498,630	823,100	2 796,980	84,133	10,800	1,331	26 495,944	913,575	0,273	0,915	4,087	5,337	6,799	41,390	185,550	1 157,926	2,638	162,124	6,854	3,648	0,553	0,623	0,553	2,263	1,445	180,701	44,071	22,269	10,063	3,115	5,022	0,43	0,231	3,062	23,903	112,171	1450,798	27 946,74
Steenbecque	377,740	590,550	274,820	116,980	0,178	0,093	0,082	62,200	49,280	139,640	3,580	0,400	0,046	1615,589	50,383		0,054	0,127	0,295		1,350		52,209	0,180	10,843	0,234	0,281	0,033	0,020	0,023	0,176	0,068	11,858	2,241	1,059	0,602	0,121	0,142	0,011	0,000	0,14/	1,495	5,818	69,885	1685,474
Merville	806,320	910,340	21,500		000'0	000'0	000'0	110,180			6,071	0,200	0,046	1854,611	23,341	0,012	0,039	0,194	0,266		2,340		26,192	0,127	4,410	0,070	0,048	600'0	0,018	0,004	0,048	000′0	4,734	1,395	0,527	0,467	0,048	9200	0,0,0	0,000	0,033	0,737	3,362	34,288	1888,899
Ebblinghem	540,200	754,400	324,340	156,040	3,183	0,418	0,268	64,640	68,600	171,200	22,780	0,570	690′0	21	-,	0,024	0,023	0,247	0,508	1,856	4,050		62,581	0,133	11,811	0,525	0,314	0,046	0,056		0,233	0,217	13,385	3,285	1,368	0,603	0,161	0,205	0,020	0,001	0,205	1,512	7,366		2 190,040
Laventie	1 139,860	1 978,380	1 129,540	421,860	9,123	1,119	0,527	312,400	212,620	627,500	9,692	2,100	0,292	5 845,013	214,855	0,078	0,248	096′0	1,500	3,559	6,750		227,950	0,647	34,405	1,172	0,671	0,104	0,142	0,163	0,300			10,249	5,029	2,937	0,9/5	1, Ib/	0,091			4,739	26,077	291,841	6 136.854
Nieppe	719,340	939,990	518,320	200,380	1,318			176,380	82,880	299,460	4,936	1,290	0,178	2 944,472	98,612	0,000	0,113	0,286	0,547		5,220		104,778	0,288	16,083	0,881	0,446	0,094	0,086	0,072	0,423	0,166	18,539	3,891	1,790	0,875	0,362	0,832	0,034	0,021	0,316	3,676	11,797	135,114	3 079.586
Estaires	572,700	575,140	419,900	115,240	1,238	0,618	990'0	124,640	63,040	260,460	11,317	1,900	0000'0	2 146,259	87,007	0,085	0,084	0,384	0,248		4,140		91,948	0,321	15,567	0,753	0,380	0,071	0,059	0,031	0,308	0,303	17,793	4,792	1,274	0,876	0,237	0,362	0,030	0,180	0,415	2,454	10,628	120,369	2 266.628
Bailleul	1 544,640	892,100	1 306,280	578,360	2,416	1,498	0,461	351,730	216,820	676,060	15,175	2,420	0,310	5 588,270	213,016	0,054	0,178	1,132	1,219	1,384		185,550	412,953	0,242	35,083	1,819	0,930	0,110	0,142	0,103	0,502	0,285	39,216	8,672	3,429	2,618	0,664	1,3/5	0,139	0,013	0,540	3,443	20,913	473,082	6.061.352
Hazebrouck	995,500	780,500	1 172,780	383,320	0,191	0,813	000'0	296,460	129,860	622,660	10,582	1,920	068'0	4 394,976	170,488	0,020	0,176	0,757	0,754		7,120		179,315	0,700	33,922	1,400	0,578	0,086	0,100	0,107	0,273	0,196	37,362	9,546	7,793	1,085	0,547	0,860	000,0	0,000	0,532	5,847	26,210	242,887	4 637.863
	Gravats	Déchets verts	Encombrants	Bois	Palettes en bois	ASL	ABJ Th	Papiers/Cartons	Métaux	Mobilier	Pneumatiques	Huiles de fritures	Cartouches d'encre	Sous total déchets non dangereux	DEEE	DASRI	Radiographies	Lampes	Piles et accumulateurs	Batteries	Huiles de vidange	Amiante	Sous total (hors déchets chimiques)	Bidons vides de combustible de chauffage	Peintures	Solvants	Aérosols	Bases	Acides	Comburants	Produits phytosanitaires	Filtres à huiles	Sous total Eco DDS	Emballages souillés	Peintures	Solvants		Bases	Acides	Comburants	Produits pnytosanitaires	Produits non identifiés	Sous total hors Eco DDS	Sous total déchets dangereux	TOTAL en tonnes
					_							Ţ	ŭ	Sous tota				<u> </u>								TOTAL																			
2023							Dechets	non	nangereux																			o do Ao	Decnets	nailgeleny															

Modes de valorisation des déchets

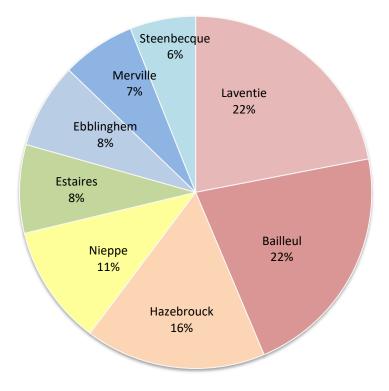
Déchets traités	Unité de traitement	Techniques utilisées
Amiante (lié)	Eco-site BAUDELET à BLARINGHEM (59)	Installation de stockage de déchets dangereux (classe 2)
Batteries	Site BAUDELET à SANTES (59)	Regroupement et transfert, puis recyclage
Bois	Ecosite BAUDELET à BLARINGHEM (59)	Transformation en panneaux de particules ou en combustible
Cartouches d'encre	LVL - La Chevrolière (44)	Recyclage
Déchets d'Activités de Soin à Risque Infectieux (DASRI)	Eco-organisme DASTRI INOVA à NOYELLES SOUS LENS (62) et SOTRENOR à COURRIERES (62)	Incinération avec valorisation énergétique
Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA)	Eco-organisme Eco Mobilier Unité de traitement TRP à SECLIN (59)	Tri, recyclage, valorisation énergétique, enfouissement
Déchets Diffus Spécifiques (DDS)	 Eco-organisme Eco DDS: CHIMIREC NOREC à ECQUES (62) Produits « hors Eco DDS »: regroupement sur l'écosite de MOUVAUX avant traitement par SOTRENOR à COURRIERES (62) 	Transformation en CSR pour les cimentiers avec les peintures, valorisation énergétique pour les produits phytosanitaires, comburants, recyclage matière des aérosols
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE ou D3E)	Eco-organisme ecosystem ENVIE2E à LESQUIN (59)	Démantèlement et/ou valorisation matière
Encombrants	Ecosite BAUDELET à BLARINGHEM (59) Centre de Valorisation Energétique FLAMOVAL à ARQUES (62)	Tri, valorisation matière, valorisation énergétique, enfouissement
Ferrailles	Ecosite BAUDELET à BLARINGHEM (59)	Recyclage
Gravats	Sites RAMERY Environnement à HAZEBROUCK (59) ou HARNES (62)	Valorisation matière et/ou stockage en installation de classe 3
Huiles minérales (huile de vidange)	SEVIA à HARNES (62) ou Compagnie Française Eco Huile à LILLEBONNE (76)	Régénération
Huiles végétales	SA EUROFAT (Belgique)	Recyclage
Lampes et néons	Eco-organisme RECYLUM : Centre de démantèlement INDAVER en Belgique	Démontage pour dépollution et séparation des matières pour valorisation
Papiers Cartons	Cartonneries locales et françaises majoritairement	Recyclage
Piles	Eco-organisme SCRELEC LUMIVER à Seclin (59)	Traitement par pyrométallurgie ou hydrométallurgie puis valorisation des matières quand cela est possible
Pneus	Prestataire ALIAPUR: Ramery/Gommage Ecosite BAUDELET à BLARINGHEM (59)	Valorisation matière
Radiographies	Site BAUDELET à SANTES (59)	Regroupement et transfert, puis recyclage et valorisation énergétique
Végétaux	Ecosite BAUDELET à BLARINGHEM (59) Recynergies à STEENWERCK (59) AgriMéthazebrouck à HAZEBROUCK (59)	Compostage Compostage Méthanisation

<u>Bilan</u>

Répartition du taux de fréquentation par déchèterie en 2023

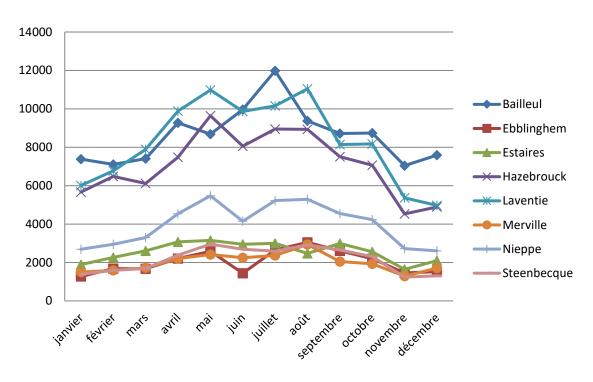


Répartition des tonnages collectés par déchèterie en 2023

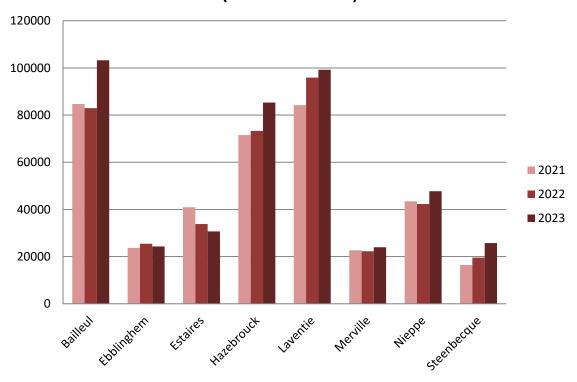


Bilan

Nombre d'usagers par mois et par déchèterie en 2023



Nombre d'usagers ces 3 dernières années par déchèterie (2021-2022-2023)



On observe que les déchèteries de Laventie, Bailleul et Hazebrouck sont les plus fréquentées et collectent les plus gros tonnages de déchets.

Le centre de tri TRIVALO 62 à Harnes

SMICTOM - CCFI



CCFL





Marché d'exploitation Prestataire : PAPREC NORD Echéance : 31 décembre 2025

Tonnages triés

SMICTOM des Flandres

4 796 t de déchets recyclables triés En extension des consignes de tri (ECT)

Tonnages de refus de tri triés

SMICTOM des Flandres

25 % de refus de tri

829 t de refus : secteur CCFL 365 t de refus : secteur CCFL

Traitement des refus de tri par Valorisation énergétique au CVE Flamoval à Arques, par adhésion au SMFM



Capacité annuelle de traitement du site

- Arrêté préfectoral du 13 mars 2009
- 42 000 tonnes

Moyens humains (centre de tri au global)

3 équipes de 23 personnes (en trois postes) (agents tri, chefs d'équipe, chefs adjoint, chauffeurs PL, conducteurs d'engins, conducteurs de presse) 17 970 heures en insertion (2 CDI à la clé)

Le centre de tri TRIVALO 62 à Harnes



25 %

C'est le taux de refus de tri en 2023 Sur le secteur du SMICTOM des Flandres



21 %

Erreurs de tri et refus de process Des collectivités en ECT Données de l'ORDIF et CITEO En date du 29 juin 2021

Données ADEME 2013 ("Etat des lieux du parc des centres de tri de recyclables secs ménagers en France") : le taux moyen par centre est de 15,4%, et 80% des centres affichent des valeurs comprises entre 7,1 et 24,3%.

Valeur de référence donnée par CITEO = 5,80 kg/an/hab (Source : Soutien pour le Développement 2017)



10,5 kg/hab/an

C'est le ratio de refus de tri Sur le secteur SMICTOM-CCFI *

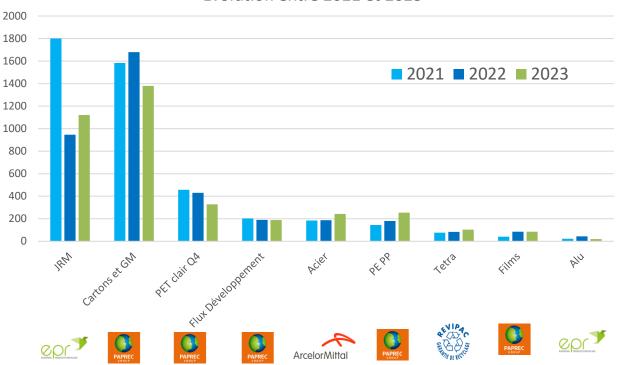


9 kg/hab/an

C'est le ratio de refus de tri Sur le secteur de la CCFL *

Le centre de tri TRIVALO 62 à Harnes

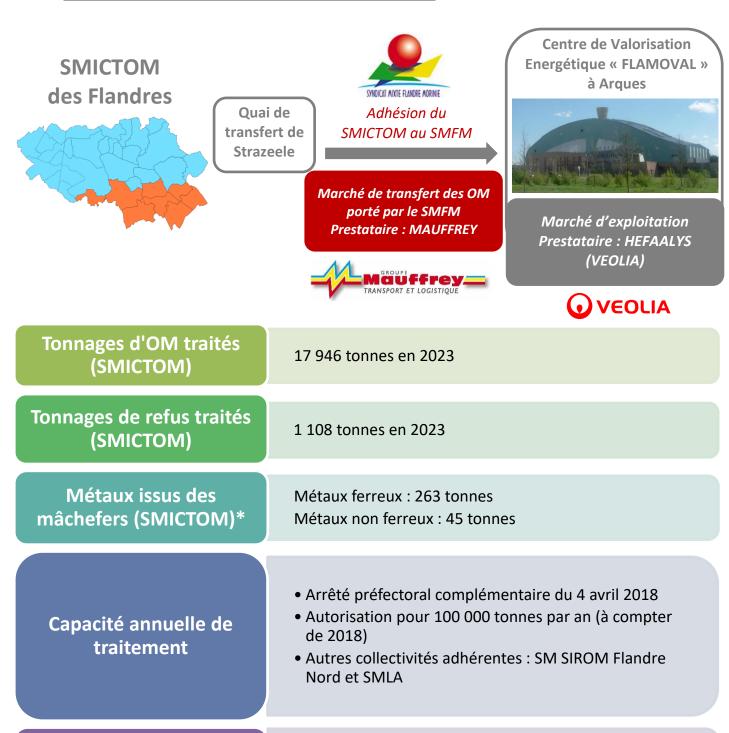
Tonnages valorisés de matériaux issus du centre de tri de Harnes Evolution entre 2021 et 2023



Repreneurs année 2023

Le traitement des Ordures Ménagères (OM) et refus de tri

La valorisation énergétique – Partie 1



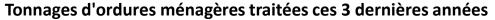
Performance énergétique (Douane)

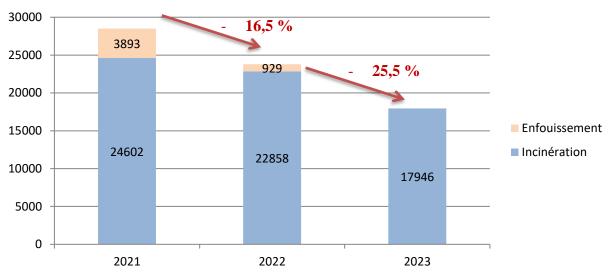
- 74 % en 2023
- 78 % en 2022

^{*} Mâchefers = résidus solides de combustion

Le traitement des Ordures Ménagères (OM) et refus de tri

Bilan





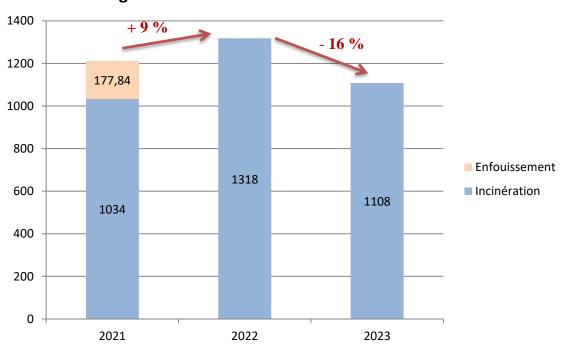
Entre 2021 et 2022 :

- Baisse de 16,5 % du tonnage d'ordures ménagères traitées
- ➤ Diminution de la part d'enfouissement car la totalité des ordures ménagères du territoire sont traités par incinération depuis le 1^{er} avril 2022

En 2023:

> Traitement uniquement par incinération (plus aucune tonne en enfouissement)

Tonnages de refus de tri traités ces 3 dernières années



Plateforme de compostage



Plateforme de compostage sur l'écosite Baudelet à Blaringhem

Marché de collecte et traitement en 7 lots Lot n°1 : VEGETAUX Prestataire : BAUDELET ENVIRONNEMENT



Echéance: 30 sept. 2024

Gisement de végétaux concernés

Végétaux issus des bennes d'apport volontaire (PAV) déposées dans les communes (hors CCFL) Végétaux issus de certaines déchèteries du territoire

Modalités de fonctionnement

- Pour les végétaux issus des déchèteries : apport direct à l'écosite de Blaringhem
- Pour les végétaux des bennes d'apport volontaire : apport direct à Blaringhem

Tonnages de végétaux traités

- 4 776 tonnes issues des déchèteries
- 1 230 tonnes issues des PAV

Capacité annuelle de traitement

- Arrêté préfectoral du 06 novembre 2012
- Plateforme : autorisation pour 165 t/jour ou 60 325 t/an
- Affinage du compost par criblage : 150 kW 500 t/jour

Plateforme de compostage



Plateforme de compostage Recynergies située à Steenwerck

<u>Marché de collecte et traitement en 7 lots</u> <u>Lot n°1 : VEGETAUX</u>

Prestataire : BAUDELET ENVIRONNEMENTSous-traitant : Recynergies

Echéance: 30 sept. 2024



Gisement de végétaux concernés

- Végétaux issus des bennes d'apport volontaire (PAV) déposées dans les communes (hors CCFL)
- Végétaux issus de certaines déchèteries du territoire
- Végétaux issus de la collecte en porte à porte à Bailleul
- Végétaux issus des services techniques de Bailleul, sur convention

Modalités de fonctionnement

- Pour les végétaux issus des déchèteries et des PAV : transport effectué par la société BAUDELET
- Pour les végétaux issus de la collecte en porte à porte : apport par le prestataire de collecte
- Pour les végétaux issus de la ville de Bailleul et de Fleurbaix : apport direct par les services techniques

Tonnages de végétaux traités

- 1 887 tonnes issues des PAV
- 733 tonnes issues des déchèteries
- 250 tonnes issues de la collecte en porte à porte
- 224 tonnes issues des services techniques de Bailleul et Fleurbaix

Autorisation d'exploitation

• Déclaration initiale de l'installation le 3 octobre 2019 (régime de déclaration)

Unité de méthanisation



Unité de méthanisation Agri Méthazebrouck située à Hazebrouck

<u>Marché de collecte et traitement en 7 lots</u> Lot n°1 : VEGETAUX

Prestataire : BAUDELET ENVIRONNEMENT Sous-traitant : Agri Méthazebrouck Echéance : 30 sept. 2024





Gisement de végétaux concernés

- Végétaux issus des bennes d'apport volontaire (PAV) déposées dans les communes (hors CCFL)
- Végétaux issus de certaines déchèteries du territoire
- Végétaux issus de la collecte en porte à porte à Hazebrouck
- Végétaux issus des services techniques des communes d'Hazebrouck, Merville et de la CCFI, sur convention

Modalités de fonctionnement

- Pour les végétaux issus des déchèteries et des PAV : transport effectué par la société BAUDELET
- Pour les végétaux issus de la collecte en porte à porte : apport par le prestataire de collecte
- Pour les végétaux issus des communes : apport direct par les services techniques

Tonnages de végétaux traités

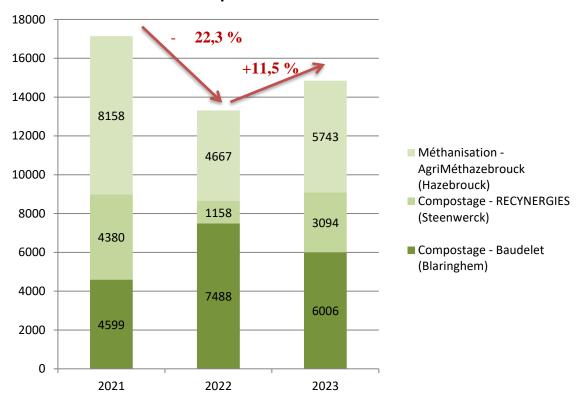
- 2 607 tonnes issues des PAV
- 1 911 tonnes issues des déchèteries
- 774 tonnes issues de la collecte en porte à porte
- 450 tonnes issues des services techniques des communes d'Hazebrouck, Merville et de la CCFI

Autorisation d'exploitation

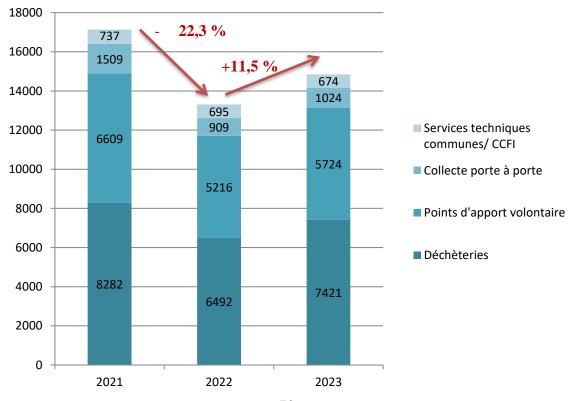
• Arrêté préfectoral du 9 décembre 2014

Bilan

Tonnages de végétaux traités ces 3 dernières années par site de traitement



Tonnages de végétaux traités ces 3 dernières années par provenance



Taux global de valorisation des déchets

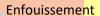


50 % des gravats (3 348t)

26,1 % des encombrants (1 349t)

100 % de l'amiante (186t)

4 % du mobilier (112 t)



8 %

Valorisation énergétique

40 %

Valorisation matière/ Recyclage / Réutilisation Compostage / Méthanisation / Réemploi

52 %

Déchets incinérés :

100 % des OM (17 946t)

70,4 % des encombrants (3 638 t)

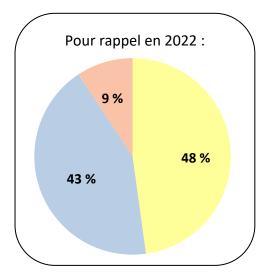
66 % du mobilier (1 846 t)

50 % du bois (986t)

100 % des refus de tri (900t)

95 % des DDS (278 t)

et moins d'une tonne de radiographies, DASRI et cartouches d'encre.



Déchets valorisés / recyclés :

100 % des végétaux (14 843t)

100 % du verre (5 457t)

50 % des gravats (3 348t)

100 % des déchets recyclables (3 042 t)

100 % du papiers cartons (1 499t)

50 % du bois (986t)

100 % des DEEE (914t)

30 % du mobilier (839t)

100 % de la ferraille (829 t)

100 % du textiles (748 t)

3,5 % des encombrants (181 t)

100 % des pneus (84 t)

100 % de l'huile de vidange (41t)

100 % des palettes en bois (18t)

5% des DDS (15t)

100 % de l'huile végétale (11 t)

100 % des batteries (7t)

et aussi 11 tonnes de déchets divers : lampes et néons, piles, radiographies et cartouches d'encre.

Prévention des effets néfastes de la gestion des déchets sur l'homme et l'environnement

Déchèteries gérées en régie par le SMICTOM des Flandres

Protection du sol et de l'environnement

- Nettoyage régulier des déchets dispersés sur le site par les agents
- En cas de pollution accidentelle : utilisation d'absorbant pour neutraliser le déversement

Réseaux d'eaux pluviales et protection du milieu naturel

- Gestion des eaux pluviales à la parcelle avec présence de séparateur à hydrocarbures sur chaque déchèterie
- Présence d'une fosse toutes eaux dans les déchèteries non reliées à l'assainissement collectif
- Vidange annuelle de ces équipements
- Analyse annuelle de rejet de l'eau avant rejet au milieu naturel

Nuisances sonores

- Horaires d'ouverture des déchèteries et de rotation des bennes respectant le voisinage
- Mesures de bruit réalisées tous les 3 ans

Pollution de l'air

• Les seuls déchets susceptibles de produire des nuisances olfactives sont les déchets verts, par leur fermentation. Toutefois, les rotations de bennes sont réalisées de manière fréquente et régulière pour éviter toute génération d'odeur.

Sécurité

- Mise à disposition d'EPI (chaussures, vêtements de travail, gants...).
- Un marquage spécifique est effectué sur chacun des DEEE collectés en déchèterie afin de pouvoir les repérer en cas de vol. Les prestataires interviennent dans la mesure en dehors des heures d'ouverture pour ne pas croiser le flux de véhicules légers.
- Local de décontamination de l'amiante à Bailleul
- Alarme intrusion (Bailleul et Laventie uniquement)
- Système de détection incendie (Bailleul et Laventie uniquement)
- Trappes de désenfumage dans les locaux DDS (Bailleul et Laventie uniquement)
- Présence d'un registre de sécurité par déchèterie

Gestion des riques

- Extincteurs à proximité des locaux de produits chimiques
- Installation d'un nouveau local produits chimiques aux normes
- Aquisition de diphotérine et formation à son utilisation (en cas de projection oculaire et/ou cutanée)
- Réalisation de permis de feu et/ou de plan de prévention avant travaux

Site de Strazeele

Prestataires sur place :

éco.Déchets (collecte des ordures ménagères (OM) et des déchets recyclables)

Recynov (tri et transfert des encombrants, chargement des déchets recyclables)

Mauffrey (transport des OM vers Flamoval et des encombrants vers l'Eco-site Baudelet à Blaringhem)

SFTRL (sous-traitant de PAPREC pour le transport des déchets recyclables vers le centre de tri TRIVALO 62 à Harnes)

Paprec (caractérisations)

Protection du sol et de l'environnement

- Balayage des poussières au sol dans la zone encombrants toutes les 3 semaines
- Nettoyage régulier des déchets dispersés sur le site par les agents, en complément d'un nettoyage mécanique programmé deux fois par semaine

Réseaux d'eaux pluviales et protection du milieu naturel

• Curage du bassin de rétention avant rejet en milieu naturel chaque année

Nuisances sonores

• Les avertisseurs des véhicules du prestataire de collecte ne sont utilisés que pour la marche arrière ou un incident.

Pollution de l'air

- Les fosses d'ordures ménagères au quai de transfert ne génèrent aucune émission nocive dans l'air pour l'environnement avoisinant
- Pour diminuer les émissions importantes de poussières, un brumisateur est utilisé lors des chargements des encombrants triés

Sécurité

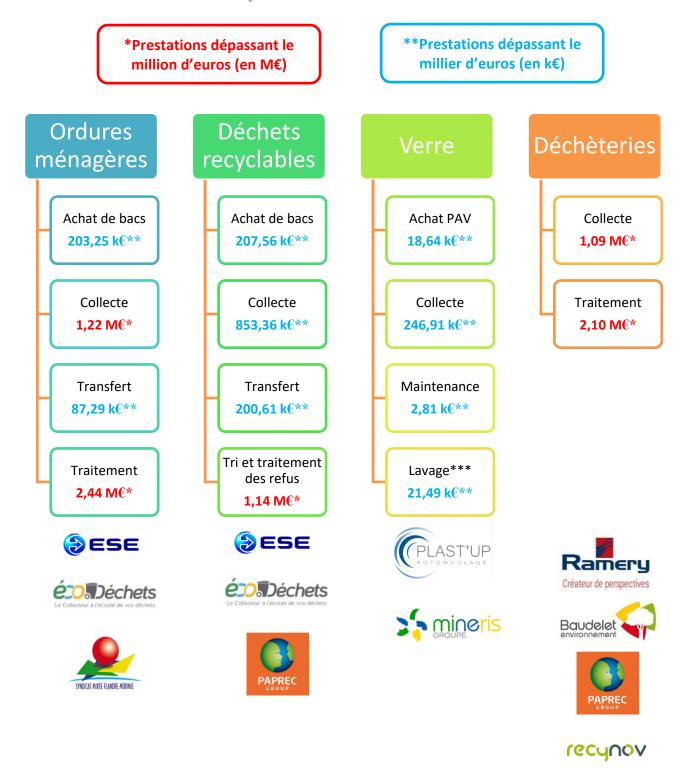
 Chaque prestataire met à disposition de ses salariés des Equipements de Protection Individuelle (EPI)

Gestion des risques

- Présence de Réseaux d'Incendie Armés (RIA), extincteurs, système de détection incendie (vérifié par le SMICTOM)
- Les équipements font l'objet d'une vérification périodique annuelle, à la charge du SMICTOM des Flandres.
- Seuls le pont roulant et le grappin font l'objet d'une vérification périodique annuelle à la charge du prestataire de collecte et de gestion du quai de transfert
- Réalisation de permis de feu et/ou de plan de prévention avant travaux

INDICATEURS FINANCIERS

Montants annuels en € HT des principales prestations rémunérées à des prestataires



^{***}Pas de prestation de lavage des colonnes à verre les années paires. Les campagnes de nettoyage des PAV sont réalisées une année sur deux, les années impaires.

Les différentes sources de financement

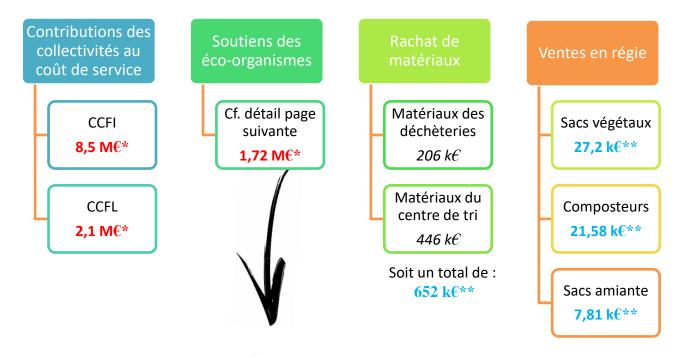
En CCFI, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) a laissé place au 1^{er} janvier 2023 à la redevance incitative (REOMI). Les recettes qui en découlent servent à couvrir les dépenses liées au service.

La CCFL équilibre ses dépenses par les recettes du budget annexe de la Redevance Incitative.

Le financement du service du SMICTOM des Flandres est assuré grâce aux sources suivantes :

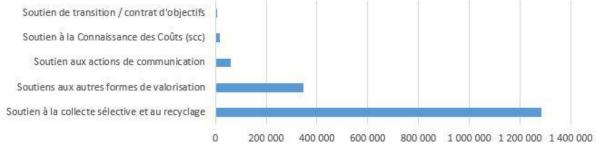
*Financements dépassant le million d'euros (en M€)

**Financements dépassant le millier d'euros (en k€)

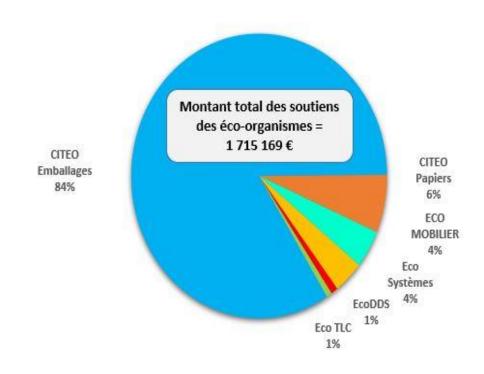


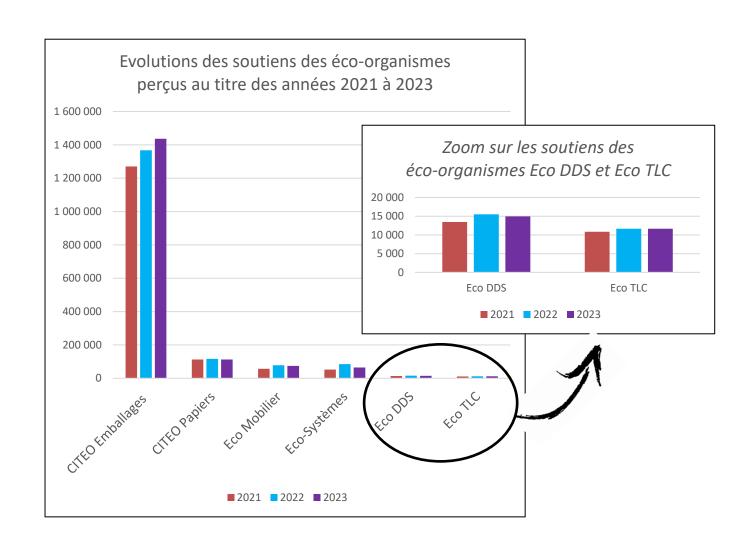
Aide des éco-organismes en 2023 :

Répartition par type de soutien



Soutiens des éco-organismes (Perçus en 2023 au titre de l'année N-1)





Coûts complets et aidés 2023



Dans les pages suivantes, les coûts complets et les coûts aidés sont présentés pour chacun des flux de déchets (ordures ménagères, déchets recyclables, verre et matériaux issus des déchèteries). Les coûts sont exprimés soit en \P par habitant (\P /hab), soit en \P par tonne (\P /t).

Les données du territoire sont comparées à celles de l'ADEME dans son « Référentiel des coûts du service public de gestion des déchets en France Métropolitaine – Données 2018 – Edition Juillet 2021 ».

Coûts
complets
charges

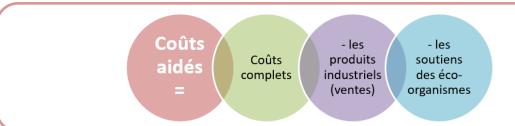
Les coûts complets représentent le montant total de toutes les charges relatives à chacune des étapes techniques: pré-collecte*, collecte, transfert et traitement.

Pré-collecte: ce terme correspond à l'ensemble des opérations d'évacuation des déchets depuis leur lieu de production jusqu'au lieu de prise en charge par le service de collecte. Autrement, il s'agit des procédés / matériels / équipements qui permettent de trier les déchets au sein du foyer, avant présentation à la collecte (en amont du jour de collecte). Les charges de pré-collecte portent donc sur les coûts suivants: acquisition de matériels et pièces détachées (bacs), gestion du service de maintenance des bacs



Pré-collecte et collecte : les charges relatives à ces deux étapes techniques sont calculées pour la population et les tonnages du <u>SMICTOM hors CCFL.</u>

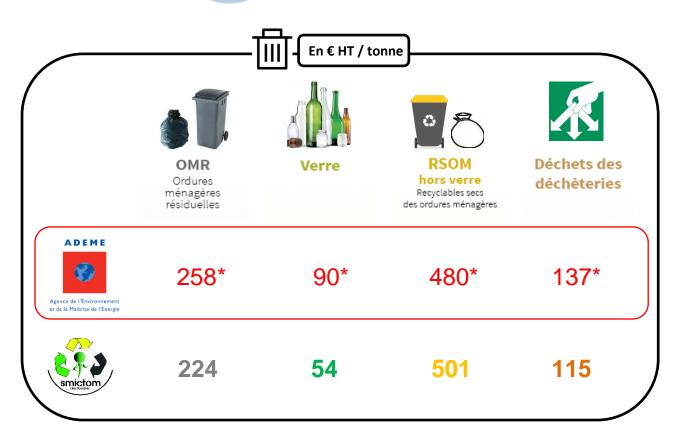
Transfert et traitement : les charges relatives à ces deux étapes techniques sont calculées pour la population et les tonnages du <u>SMICTOM des Flandres en totalité, y compris la CCFL.</u>

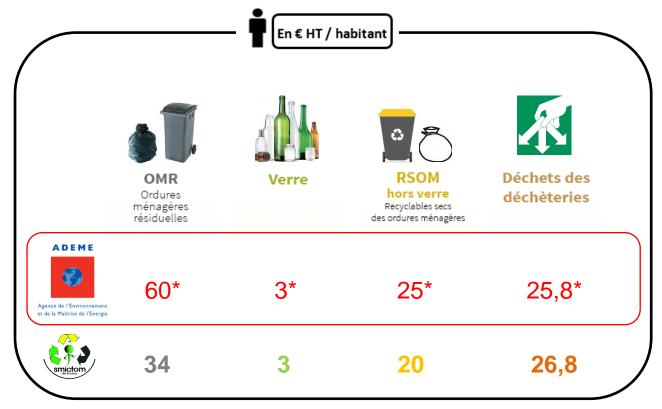


Coûts complets 2023



* Les données de l'ADEME sont ici des moyennes pondérées, calculées selon la répartition de la population et des typologies d'habitat.



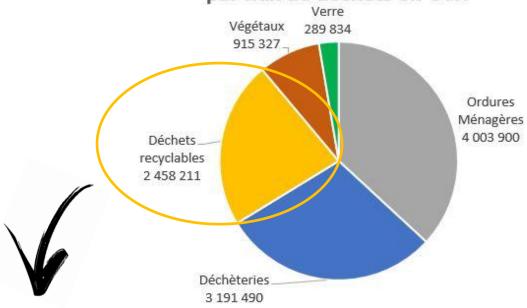


Coûts aidés 2023

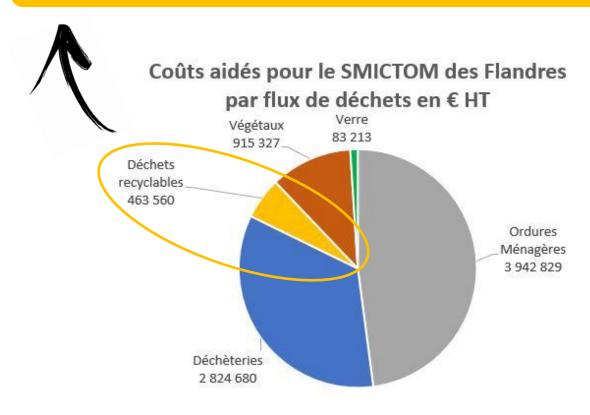
Coûts - les * Les données de l'ADEME sont ici des - les Coûts produits soutiens moyennes pondérées, calculées selon la aidés des écoindustriels complets répartition de la population et des (ventes) organismes typologies d'habitat. En € HT / tonne **RSOM** Déchets des Verre Ordures hors verre déchèteries ménagères résiduelles Recyclables secs des ordures ménagères ADEME 235* 50* 218* 120* Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie 15 220 95 101 En € HT / habitant Déchets des Verre RSOM OMR Ordures hors verre déchèteries ménagères Recyclables secs résiduelles des ordures ménagères ADEME 55* 1,8* 11* 22,4* 0,7 23,7 33

Coûts complets et coûts aidés 2023

Coûts complets pour le SMICTOM des Flandres par flux de déchets en € HT



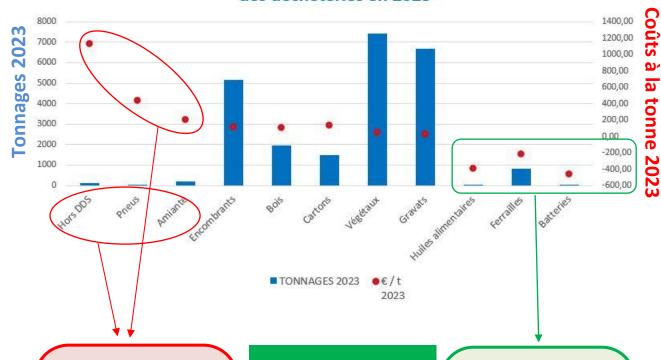
C'est la gestion des déchets recyclables qui génère la plus importante part d'aides et de recettes pour le syndicat. Pour un coût initial de 2,45 M€ HT, le coût final une fois les aides et les recettes déduites est de 463 k€ HT, soit une baisse de 81%.



Coûts

Focus sur les matériaux issus des déchèteries

Tonnages annuels et coûts de gestion des matériaux issus des déchèteries en 2023



Les déchets dont le coût unitaire de collecte et de traitement (à la tonne) est le plus élevé sont les déchets dont le tonnage collecté en déchèterie est le plus faible (déchets chimiques et dangereux, pneus, amiante).

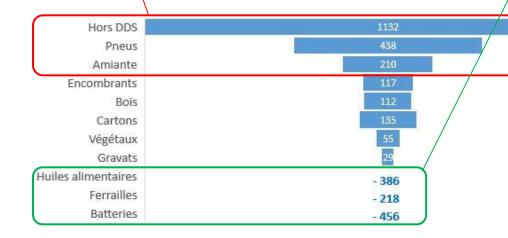
Des déchets sont collectés et traités à titre gracieux par les éco-organismes :

- ✓ 2 796 t de mobilier
- ✓ 913 t de D3E
- ✓ 180 t de produits chimiques
- √ 41 t d'huile moteur

La gestion des métaux, batteries et huiles alimentaires ne fait pas l'objet de dépenses.

Leur collecte et leur traitement génèrent des recettes pour le syndicat.

Coût à la tonne collectée et traitée en € HT/t Matériaux issus des déchèteries en 2023



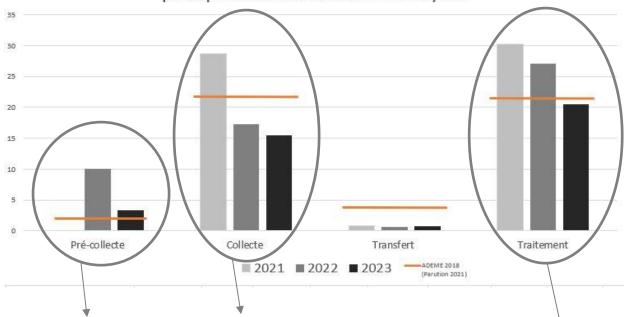
Les charges techniques

Ordures ménagères

Evolution sur 3 ans

* Les données de l'ADEME sont ici des médianes (valeurs pour lesquelles 50% des collectivité ont des coûts inférieurs et 50% des collectivités ont des coûts

Evolution sur 3 années - Charges techniques par étape - ORDURES MENAGERES- En € HT / hab

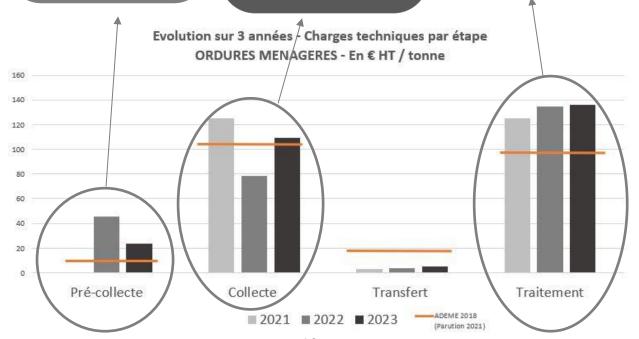


En 2023, une indemnité a été versée à ESE pour l'achat des bacs en 2022. Les hausses soudaines des coûts de l'énergie et des matières premières étaient imprévisibles. Un service maintenance pour les bacs a vu le jour et a nécessité l'achat de pièces détachées.

En 2023, la baisse de 35% des tonnages d'ordures ménagères collectés a permis d'économiser un peu plus de 200 000 €

Cette économie est revue à la baisse. À la suite d'un retard dans la mise en place de la REOMI, une indemnité est versée à écoDéchets qui a dû adapter sa prestation.

En 2023, la baisse des tonnages implique un coût de traitement plus faible. Tandis que la hausse de la TGAP induit un coût de traitement à la tonne plus conséquent.



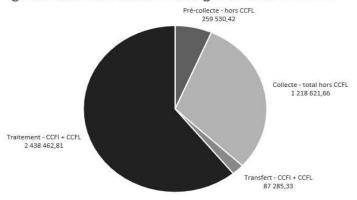
Coûts complets et aidés

Ordures ménagères

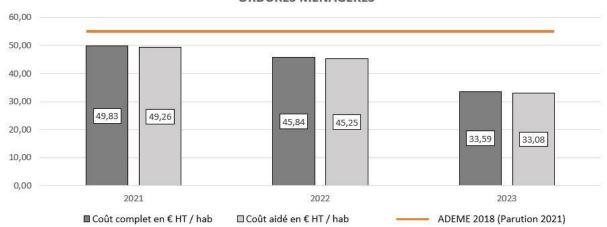
* Les données de l'ADEME sont ici des moyennes pondérées, calculées selon la répartition de la population et des typologies d'habitat.

A STATE OF THE PARTY OF T	plets et aidés en € RDURES MENAGE	
Période	Coût complet	Coût aidé
2021	5 914 886,86 €	5 829 677,15 €
2022	5 440 404,49 €	5 371 034,48 €
2023	4 003 900,21 €	3 942 829,45 €

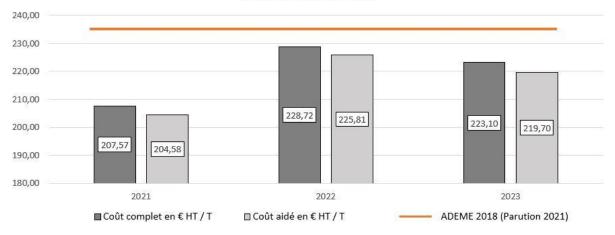
Répartition des charges par étape technique pour la gestion du flux d'ordures ménagères en 2023 en € HT



Evolution sur 3 années en € / hab des coûts complets et aidés ORDURES MENAGERES



Evolution sur 3 années en € / T des coûts complets et aidés ORDURES MENAGERES



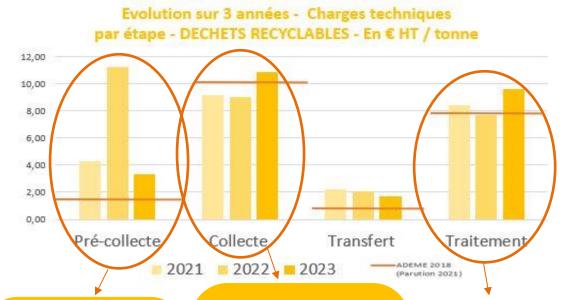
Les seules aides perçues pour le flux des ordures ménagères sont celles de CITEO dans le cadre du traitement par valorisation énergétique au CVE Flamoval. Ces aides permettent au SMICTOM de se maintenir sous les coûts présentés par l'ADEME.

Les charges techniques

Déchets recyclables

Evolution sur 3 ans

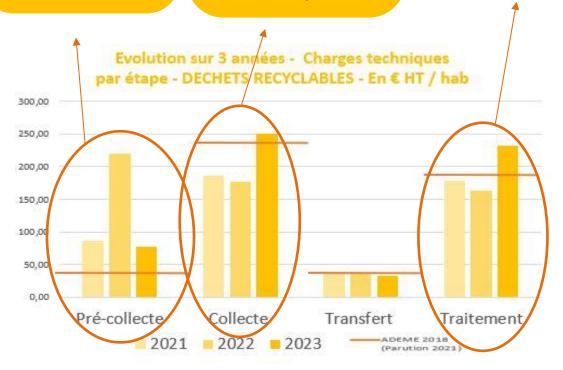
* Les données de l'ADEME sont ici des médianes (valeurs pour lesquelles 50% des collectivité ont des coûts inférieurs et 50% des collectivités ont des coûts supérieurs)



En 2023, une indemnité a été versée à ESE pour l'achat des bacs en 2022. Les hausses soudaines des coûts de l'énergie et des matières premières étaient imprévisibles. Un service maintenance pour les bacs a vu le jour et a nécessité l'achat de pièces détachées.

En 2023, les charges de collecte sont en baisse tout comme les tonnages avec la mise en place effective de la REOMI. Cette économie est néanmoins impactée par une indemnité versée à écoDéchets qui a dû adapter sa prestation au second semestre 2022 avec le retard pris dans la dotation des foyers en bacs

L'extension des consignes de tri au 1^{er} janvier 2022 et la mise en place effective de la REOMI au 1^{er} janvier 2023 font que les habitants ont réduit leur production de déchets. Néanmoins les hausses des coûts énergétiques viennent contraster ces résultats



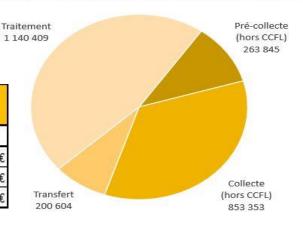
Coûts complets et aidés

Déchets recyclables

Répartition des charges par étape technique pour la gestion du flux de déchets recyclables en 2023 en € HT

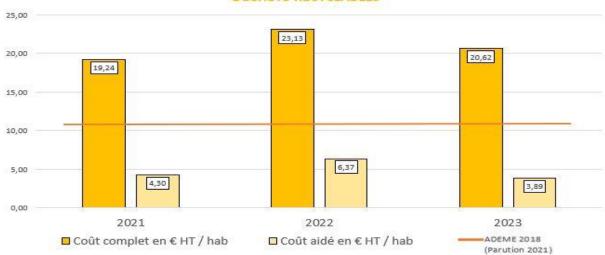
* Les données de l'ADEME sont ici des moyennes pondérées, calculées selon la répartition de la population et des typologies d'habitat.

Coûts co	mplets et aidés en € HT so DECHETS RECYCLABLES	ur 3 ans
Période	Coût complet	Coût aidé
2021	2 277 142,04 €	508 986,81 €
2022	2 744 815,09 €	756 371,05 €
2023	2 458 210,83 €	463 559,66 €

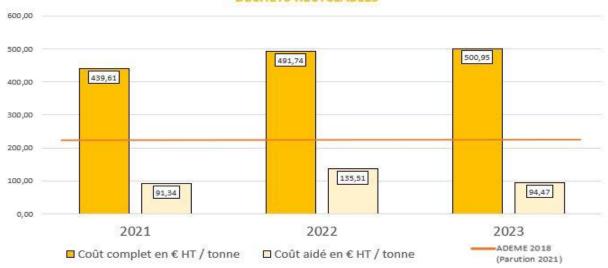


Pour faire suite à l'acquisition des bacs en 2022 et le passage en C0,5 dans le cadre de la Redevance Incitative, le SMICTOM des Flandres a perçu une subvention de CITEO pour un montant avoisinant les 220 k€ qui vient s'ajouter aux reprises matières et aux soutiens des éco-organismes.





Evolution sur 3 années en € / T des coûts complets et aidés DECHETS RECYCLABLES



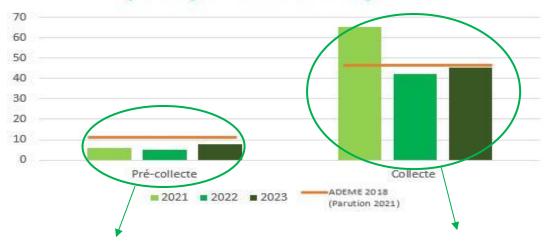
Les charges techniques

Verre

Evolution sur 3 ans

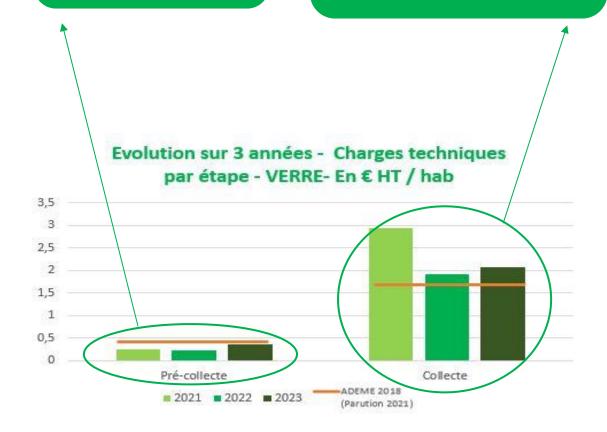
* Les données de l'ADEME sont ici des médianes (valeurs pour lesquelles 50% des collectivité ont des coûts inférieurs et 50% des collectivités ont des coûts supérieurs)

Evolution sur 3 années - Charges techniques par étape - VERRE- En € HT / tonne



Chaque année le syndicat investit dans des colonnes à verre neuve (8 en 2023), afin de remplacer les colonnes vétustes, ou de densifier les points de collecte dans les communes.

Les campagnes de lavage des colonnes à verre sont réalisées tous les deux ans, les années impaires. En 2023 une campagne de lavage a eu lieu en fin d'année, d'où la hausse des coûts observée.



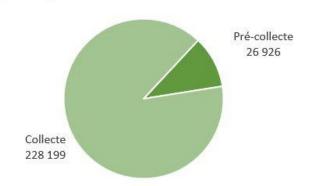
Coûts complets et aidés

Verre

* Les données de l'ADEME sont ici des moyennes pondérées, calculées selon la répartition de la population et des typologies d'habitat.

Coûts complet	s et aidés en € HT su	ır 3 ans - VERRE
Période	Coût complet	Coût aidé
2021	378 042,41 €	220 585,89 €
2022	255 125,05 €	61 360,81€
2023	289 834,03 €	83 213,34 €

Répartition des charges par étape technique pour la gestion du flux du verre en 2023 en € HT



Evolution sur 3 années en € / T des coûts complets et aidés VERRE



Evolution sur 3 années en € / hab des coûts complets et aidés VERRE



L'année 2023 s'inscrit dans la continuité de l'année 2022. Le tonnage du verre collecté et les recettes qui en découlent sont constantes. Le seul élément impactant étant la campagne de lavage des colonnes à verre pour un coût avoisinant les 21 k€ HT

Les charges techniques

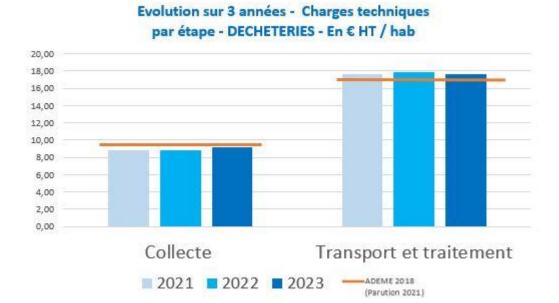
Déchèteries

Evolution sur 3 ans

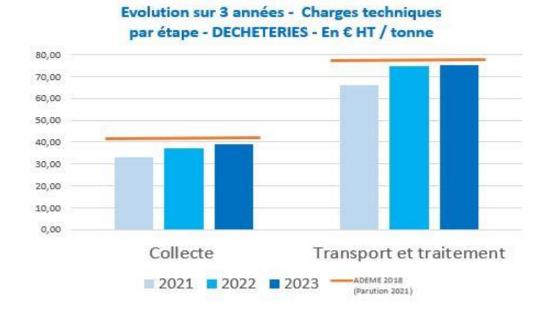
* Les données de l'ADEME sont ici des médianes (valeurs pour lesquelles 50% des collectivité ont des coûts inférieurs et 50% des collectivités ont des coûts supérieurs)

Charges de collecte = <u>amortissements</u> liés aux réhabilitations et constructions des déchèteries, <u>salaires</u> des agents de déchèteries (gérées en régie)...

Charges de transport et traitement = rotations des bennes effectuées par les prestataires, traitement des déchets dans les exutoires...



Les tonnages des déchèteries ont diminué de 10% entre 2021 et 2022. Les tonnages de 2023 sont sensiblement inférieurs (de l'ordre de 2%) à ceux de 2022. Une révision des prix à la hausse et une légère baisse des tonnages peut expliquer cette petite hausse des charges en €/T liées au traitement et la collecte.



Coûts complets et aidés

Déchèteries

* Les données de l'ADEME sont ici des moyennes pondérées, calculées selon la répartition de la population et des typologies d'habitat.

 Coûts complets et aidés en € HT sur 3 ans - DECHETERIES

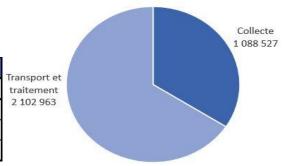
 Période
 Coût complet
 Coût aidé

 2021
 3 138 899,10 €
 2 555 759,10 €

 2022
 3 159 533,62 €
 2 600 544,35 €

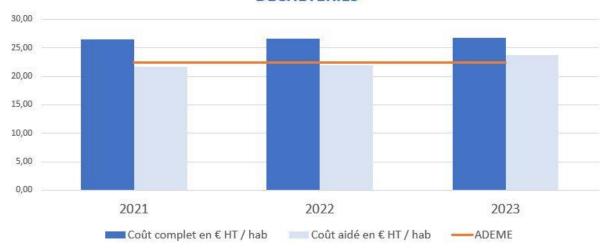
 2023
 3 191 489,91 €
 2 824 680,07 €

Répartition des charges par étape technique pour la gestion des déchets issus des déchèteries

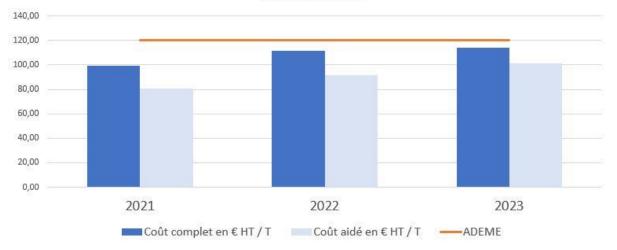


En plus de la revente des matériaux (ferrailles, cartons, batteries, huiles alimentaires) et des soutiens des éco-organismes (Eco DDS, Eco Mobilier et ecosystem), les recettes de vente des sacs amiante sont également comptabilisées dans les produits industriels.

Evolution sur 3 années en € / hab des coûts complets et aidés DECHETERIES



Evolution sur 3 années en € / T des coûts complets et aidés DECHETERIES



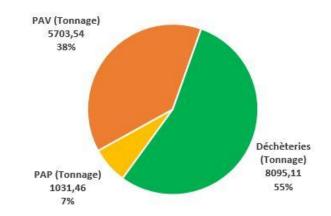
Répartition des tonnages de végétaux par type d'apport en 2023

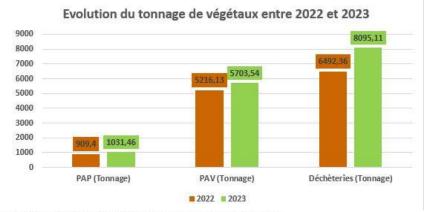
Coûts

Focus sur les végétaux

Les communes (sauf celles disposant déjà de déchèteries) présentent des bennes d'apport volontaire de végétaux.

Les communes de Bailleul et Hazebrouck bénéficient d'une collecte des végétaux en porte à porte.





Evolution du coût (en € HT) à la tonne des végétaux



Evolution du coût (en € HT) à l'habitant desservi



GLOSSAIRE

ABJ Th.: Articles de Bricolage et Jardin Thermiques

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

ASL: Articles de Sport et Loisirs

CCFI: Communauté de Communes Flandre Intérieure

CCFL: Communauté de Communes Flandre Lys

CS: Collecte Sélective (collecte des déchets et emballages ménagers

recyclables)

CVE : Centre de Valorisation Energétique

DASRI: Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

DDS: Déchets Diffus Spécifiques

DEA: Déchets d'Eléments d'Ameublement

DEEE (ou « D3E ») : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

DIB: Déchets Industriels Banals

EMB: emballages et déchets recyclables

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

FLAMOVAL: CVE situé à Arques, traitant les gisements d'OM du SMLA, du

SMICTOM des Flandres et du SM SIROM Flandre Nord

ISDND: Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux

JRM: Journaux Revues Magazines

OM: Ordures Ménagères

OMR: Ordures Ménagères Résiduelles

PAP: Porte à Porte

PAV : Points d'Apport Volontaire (exemple : colonnes à verre) REOM : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères

RSOM: Recyclables Secs des Ordures Ménagères

SIECF: Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre

SMICTOM des Flandres: Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de

Traitement des Ordures Ménagères de la région des Flandres

SMFL: Syndicat Mixte Flandre et Lys

SMLA: Syndicat Mixte Lys Audomarois

SMFM : Syndicat Mixte Flandres Morinie auquel le SMICTOM des Flandres adhère pour la valorisation énergétique des OM à Flamoval

TEOM: Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

TETRA: matériau aussi appelé ELA (Emballages pour Liquide Alimentaire) – par exemple: les briques de lait ou de jus de fruits. Le tétra est récupéré au centre de tri pour être ensuite valorisé par le repreneur REVIPAC. Le fait que ce matériau soit constitué de plusieurs couches de matières différentes complique son recyclage.

TGAP: Taxe Générale sur les Activités Polluantes

TLC: Textiles, Linge, Chaussures

ANNEXES

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023



LISTE DES MARCHES PUBLIES EN 2023



5 000

SMICTOM des Flandres - Principal - CFU - 2023

_	B1
I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

	Détermination du	ésultat cu	Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N	N	
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
	Prévision budgétaire totale	A	2 734 351,54	13 212 000,00	15 946 351,54
Recettes	Recettes réalisées (1)	В	514 763,57	13 643 196,39	14 157 959,96
	Restes à réaliser	C	0,00	00'0	00'0
	Autorisation budgétaire totale	D	2 634 534,17	16 410 600,05	19 045 134,22
Dépenses	Dépenses réalisées (1)	E	888 636,81	12 538 361,33	13 426 998,14
	Restes à réaliser	F	70 669,79	00'00	70 669,79
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-373 873,24	1 104 835,06	730 961,82
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	Н	-99 817,37	3 198 600,05	3 098 782,68
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-473 690,61	4 303 435,11	3 829 744,50
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-70 669,79	0,00	-70 669,79
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-544 360,40	4 303 435,11	3 759 074,71

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concement les opérations réelles et les opérations d'ordre

Page 14

SMICTOM des Flandres - Principal - CFU - 2023

	II – EXECUT	II - EXECUTION BUDGETAIRE			=
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	SSEMENT - VUE D'EN	SEMBLE		A1.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au
		(BP + DM + RAR N-1)	(mandats émis) (b)		31/12 (1)
018	RSA	00'0	00'0	00'0	00'0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	157 517,62	52 046,75	33,04	67 259,99
204	Subventions d'équipement versées	00'0	00'0	00'0	00'0
21	Immobilisations corporelles	338 440,92	173 087,02	51,14	00'0
22	Immobilisations reçues en affectation	00'0	00'0	00'0	00'0
23	Immobilisations en cours	1 673 025,63	198 096,95	11,84	3 409,80
	Total des opérations d'équipement (2)	00'0	00'0	00°0	00'0
Total des c	Total des dépenses d'équipement	2 168 984,17	423 230,72	19,51	62'699 02
10	Dotations, fonds divers et réserves	00'0	00'0	00'0	00'0
13	Subventions d'investissement	00'0	00'0	00'0	00'0
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	465 400,00	465 361,09	66'66	00'0
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00'0	00'0	00'0	00'0
26	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00°0	00'0
27	Autres immobilisations financières	150,00	45,00	30.00	0,00
Total des c	Total des dépenses financières	465 550,00	465 406,09	26,66	00,0
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	00'0	0,00	0,00	0,00
Total des o	Fotal des dépenses réelles d'investissement	2 634 534,17	888 636,81	33,73	70 669,79
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	00'0	00'0	00'00	00'0
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	Total des dépenses d'ordre en investissement	00'0	0000	00'0	00'0
Total des	Total des dépenses d'investissement de l'exercice	2 634 534,17	888 636,81	33,73	70 669,79
001 Solde	001 Solde d'exécution négatif reporté	99 817,37			
Total des	Total des dépenses de la section d'investissement	2 734 351,54	888 636,81		62'699 02

(1) Dépenses engagées non mandalées.
(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(3) Voir l'état IV-85 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) DI 040 = RF 042
(5) DI 041 = RI 041

Page 15

SMICTOM des Flandres - Principal - CFU - 2023

	II – EXECUTION BUDGETAIRE	UDGETAIRE			=
	RECETTES D'INVESTISSEME	ES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	ш		A1.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au
		(BP + DM + RAR N-1)	(titres émis) (b)		31/12 (1)
018	RSA	00'0		00'0	00'0
13	Subventions d'investissement	181 968,77	00'0	00'0	00,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500 000,00	00'0	00'0	00'0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	00'0	00'0	00'0	00'0
204	Subventions d'équipement versées	00'0	00'0	00'0	00'0
21	Immobilisations corporelles	00'0	00'0	00'0	00'0
22	Immobilisations reçues en affectation	00'0	00'0	00'0	00'0
23	Immobilisations en cours	00'0	00'0	00'0	00'0
10	Dotations, fonds divers et réserves	154 682,77	103 526,39	66,93	00'0
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00'0	00'0	00'0	00'0
26	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0
27	Autres immobilisations financières	00'0	00'0	00'0	00'0
024	Produits des cessions d'immobilisations	00'0			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	00'0	00'0	00'0	00'0
Total des rec	Total des recettes réelles d'investissement	1 836 651,54	103 526,39	5,64	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	484 700,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	413 000,00	411 237,18	29,52	00'0
041	Operations patrimoniales (7)	00'0	00'0	0,00	00'0
Total des rec	Total des recettes d'ordre en investissement	897 700,00	411 237,18	45,81	0000
Total des rec	Total des recettes d'investissement de l'exercice	2 734 351,54	514 763,57	18,83	00'0
001 Solde d'	001 Solde d'exécution positif reporté	00'0			
Total des rec	Total des recettes de la section d'investissement	2 734 351,54	514 763,57		00'0

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation). (4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 40 et 50 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) DI 041 = RI 041

Page 16

SMICTOM des Flandres - Principal - CFU - 2023

			II - EXECUTION BUDGETAIRE	DGETAIRE			_
		DEPENSES	DE FONCTIONNEMEN	ES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			A2.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
					(2-2 p)		(1) 7
011	Charges à caractère général (3)	13 042 000,00	9 353 735,16	588 153,56	9 941 888,72	76,23	00'0
012	Charges de personnel et frais	1 740 000,00	1 641 321,95	6 248,00	1 647 569,95	94,69	00'0
014	Atténuations de produits	00:00	0.00	0.00	0.00	00.00	0.00
016	APA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
017	RSA / Régularisations de RMI	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
65	Autres charges de gestion	510 000,00	507 004,62	00'0	507 004,62	99,41	00'0
6586	courante (sauf 6586) Frais fonctionnement des	0.00	00.00	00.00	0.00	00:0	00:0
	groupes d'élus						
Total des	Total des dépenses de gestion des services	15 292 000,00	11 502 061,73	594 401,56	12 096 463,29	79,10	000
99	Charges financières	33 000,000	26 938,61	3 376,25	30 314,86	91,86	00'0
29	Charges spécifiques	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
89	Dotations aux provisions,	187 900,05	346,00	00'0	346,00	0,18	00'0
Total des	Total des dépenses réelles et mixtes	15 512 900,05	11 529 346,34	597 777,81	12 127 124,15	78,17	00'0
023	Virement à la section	484 700.00					
	d'investissement						
042	Opérations ordre transf. entre	413 000,00	411 237,18	00'0	411 237,18	29,57	00'0
043	sections (2) Opérations ordre intérieur de la	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	section						
Total des	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)	897 700,00	411 237,18	00'0	411 237,18	45,81	0,00
Total des dép de l'exercice	Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice	16 410 600,05	11 940 583,52	597 777,81	12 538 361,33	76,40	0,00
002 Défici N-1	002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	00'0					
Total des dépe fonctionnement	Total des dépenses de la section de fonctionnement	16 410 600,05	11 940 583,52	597 777,81	12 538 361,33		00'0

(1) Dépenses engagées non mandatées.
(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(3) DF 042 = RI 040; DF 043 = RF 043

Page 17

SMICTOM des Flandres - Principal - CFU - 2023

		II - EXECU	I - EXECUTION BUDGETAIRE	RE			
	RECETTE	TTES DE FONCT	S DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE)'ENSEMBLE			A2.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations	Rattachements (c)	Total réalisations	Taux de	Restes à réaliser au
		(BP + DM + RAR N-1)	Titres émis (b)		(q = p+c)	réalisation (d/a)	31/12 (1)
013	Atténuations de charges	25 000,00	69 626,30	00'0	69 626,30	278,51	00'0
016	APA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
017	RSA / Régularisations de RMI	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	67 000,00	56 786,00	00'0	26 786,00	84,76	00'0
73	Impôts et taxes (sauf 731)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
731	Fiscalité locale	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
74	Dotations et participations	12 210 000,00	12 790 103,37	00'000 9	12 796 103,37	104,80	00'0
75	Autres produits de gestion courante	910 000,00	660 455,50	59 402,35	719 857,85	79,11	0,00
Total des	Total des recettes de gestion des services	13 212 000,00	13 576 971,17	65 402,35	13 642 373,52	103,26	00'0
92	Produits financiers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
11	Produits spécifiques	00'0	822,87	00'0	822,87	00'0	00'0
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0
Total des	Total des recettes réelles et mixtes	13 212 000,00	13 577 794,04	65 402,35	13 643 196,39	103,26	00'0
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
043	Opérations ordre intérieur de la section	00'0	0,00	0.00	00'0	00'0	0,00
Total des	Total des recettes d'ordre (3)	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0
Total des	Total des recettes de fonctionnement de l'exercice	13 212 000,00	13 577 794,04	65 402,35	13 643 196,39	103,26	00'0
002 Excé	002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	3 198 600,05					
Total des	Total des recettes de la section de fonctionnement	16 410 600,05	13 577 794,04	65 402,35	13 643 196,39		00'0

(1) Recettes justifiées.
(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(3) RF 042 = DI 040



SMICTOM des Flandres

Liste des marchés conclus en 2023

Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

MARCHES DE TRAVAUX

MARCHES DE MOINS DE 40 000 EUROS HT

Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire
Construction d'une clôture grillagée pour le stockage des bacs à Strazeele	08/03/2023	ETS MARCEL HUYGHE	59190
Réparation du plafond des sanitaires du quai de transfert des ordures ménagères à Strazeele	13/03/2023	ETS MARCEL HUYGHE	59190
Réparations des bardages et tôles envolés / arrachés du bâtiment de tri et du quai de transfert des OM sur le site de Strazeele	13/03/2023	ARTEIC	59640
Réparation de la porte sectionnelle (côté déchets recyclables) du bâtiment de tri/transfert à Strazeele	22/03/2023	ASSA ABLOY	77127
Reprise du caniveau béton du parking et du caniveau grille de l'aire de lavage du site de Strazeele	09/08/2023	BALESTRA	62180
Remplacement des vérins pneumatiques du système de désenfumage, remplacement des BAES, ajout d'extincteurs dans le cadre de la conformité APSAD sur le site de Strazeele	01/10/2023	LEBOULANGER SECURITE	59190
Pompe à chaleur air/eau et ballon d'eau chaude sanitaires "bureaux administratifs" - Site de Strazeele	13/10/2023	LEFEBVRE ENERGIES	62120
Tranchée et branchement électrique Installation éclairage local DDS déchèterie d'Ebblinghem	13/10/2023	FLASH ENERGIES	59380
Construction d'une aire de lavage des bacs en déchèterie d'Ebblinghem	27/11/2023	DUBRULLE FAIGNOT TP	59670
Aménagement du faux-plafond pour le nouveau bureau administratif du SMICTOM des Flandres (agrandissement service communication)	12/06/2023	SIMON VERMEULEN	59189
Construction d'une clôture grillagée pour le stockage de matériel divers dans le bâtiment de la déchèterie d'Ebblinghem	19/09/2023	ETS MARCEL HUYGHE	59190

MARCHES DE 40 000 A 89 999,99 EUROS HT

Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire
Pose de nouveaux garde-corps en déchèteries d'Ebblinghem et de Steenbecque	20/10/2023	AGEC	64990

MARCHES DE 90 000 A 5 381 999,99 EUROS HT Sans objet

MARCHES SUPERIEURS A 5 382 000 EUROS HT Sans objet

MARCHES DE FOURNITURES ET SERVICES

MARCHES DE MOINS DE 40 000 EUROS HT

Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire
Commande de kits de couches lavables	13/01/2023	SARL LA CABANE D'HOCLOCCA	59190
Fourniture de colonnes à verre	30/01/2023	PLAST'UP	62620
Mission d'assistance juridique permanente	31/01/2023	CABINET MLD AVOCATS	69002
Fourniture de sacs compostables de 100 L pour la collecte des végétaux dans les communes de Bailleul et Hazebrouck	20/02/2023	DISTRIMPEX	13533
Fourniture de bioseaux	27/02/2023	ECOVI	78000
Investissement dans un nouveau matériel de pointage (badgeuses)	15/03/2023	SKIPLY SAS	73100
Portique neuf pour la collecte de l'amiante à Bailleul (suite détérioration lors de la tempête du 10/03/2023)	18/04/2023	BATI AVENUE	85140
Avenant n°1 (ajourt de sondages supplémentaires) au marché de réalisation des études géotechniques dans le cadre des projets de construction des nouvelles déchèteries d'Hazebrouck et Merville	28/04/2023	GINGER CEBTP	80440
Marché de fourniture des équipements de protection individuelle pour les agents de déchèteries	12/05/2023	WORKSHOP	62660
Location de défibrillateurs pour les sites de Strazeele et des déchèteries	04/06/2023	GROUPE FRANCE PROTECT	13127
Contrat de vidange des séparateurs hydrocarbures et des fosses toutes eaux dans les déchèteries	16/06/2023	FLAMME ASSAINISSEMENT	59330
Commande de kits de couches lavables	16/06/2023	AUTREMENT BIO	59270
Treuil électrique neuf pour la collecte de l'amiante à Bailleul (suite détérioration lors de la tempête du 10/03/2023)	20/06/2023	BATI AVENUE	85140
Mission de Contrôle Technique dans le cadre des projets de construction des nouvelles déchèteries d'Hazebrouck et Merville	13/07/2023	QUALICONSULT	59260
Mission de Coordination de Sécurité et Protection de la Santé dans le cadre des projets de construction des nouvelles déchèteries d'Hazebrouck et Merville	13/07/2023	CONTRÔLE G	62510
Caractérisation des ordures ménagères	10/08/2023	ECOCIVICOM	77330
Achat de rayonnage pour le stockage des pièces détachées des bacs en déchèterie d'Ebblinghem	09/09/2023	RAYOMETAL	59290
Inventaire chirroptérologique sur le terrain de la future déchèterie d'Hazebrouck	06/10/2023	CHIRACOUSTIQUE	62850
Caractérisations d'encombrants issus des déchèteries et d'encombrants destinés à l'enfouissement	09/10/2023	V2R INGENIERIE ET CONSEIL	62280
Formation « Souder à plat des ouvrages métalliques à l'électrode enrobée »	10/10/2023	AFPA ENTREPRISES	59160
Karsher eau chaude pour le lavage des bacs en déchèterie d'Ebblinghem	16/10/2023	BAUDELET MATERIELS	59190
Achat du conteneur sécurisé pour le stockage des DEEE de la déchèterie de Steenbecque	24/10/2023	BRANGEON TRANSPORT ET LOGISTIQUE	49620
Mise à jour de l'analyse du risque foudre et étude technique sur le site de Strazeele	02/11/2023	BCM FOUDRE	59500
Commande de sacs spécifiques pour la collecte de l'amiante en déchèterie de Bailleul	21/11/2023	OTEXIO	69120
Retrait et évacuation de divers dépôts sauvages dans les communes	2023	BAUDELET ENVIRONNEMENT	59173
Fourniture de composteurs	2023	QUADRIA	33127
Fourniture de composteurs	2023	QUADRIA	33127

MARCHES DE 40 000 A 89 999,99 EUROS HT

Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire
Mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la création de la nouvelle déchèterie d'Hazebrouck	06/01/2023	IRH INGENIEUR CONSEIL	62490

MARCHES DE 90 000 à 214 999,99 EUROS HT

Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire
Indemnité sur le fondement de la théorie de l'imprévision dans le cadre du marché de fourniture de bacs roulants	09/01/2023	ESE	71108

MARCHES SUPERIEURS A 215 000 EUROS HT

		attributaire
Marché de tri et transfert des déchets recyclables et de transfert des refus de tri 09/01/2023	PAPREC	62440



SMICTOM des Flandres

Centre d'Affaires l'Atrium 3.0

41 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 59190 HAZEBROUCK

Tél: 03-59-68-40-06

Email: contact@smictomdesflandres.fr Site internet: www.smictomdesflandres.fr